

Biens immobiliers

Cahier des charges de la déclaration d'occupation et de loyer par fichier

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Nouveautés de la version 2025.....	5
2.1. Attribution d'une délégation de déclaration d'occupation.....	5
2.2. Coexistence de deux formats de fichiers.....	5
2.3. Pré-remplissage des données.....	5
2.4. Aménagement des contrôles.....	6
2.5. Ajout de la clé du numéro fiscal du local dans le rapport de traitement.....	6
3. Déclaration d'occupation par fichier.....	7
3.1. Périmètre de la déclaration.....	7
3.2. Identification des locaux à partir des éléments transmis par la DGFiP.....	7
3.3. Ne pas corriger des informations erronées relatives au descriptif des locaux dans le fichier.....	7
3.4. Modalités de déclaration d'une occupation.....	8
3.4.1. Les éléments à déclarer.....	8
3.4.2. Déclarer une première déclaration d'occupation.....	8
3.4.3. Déclarer un changement de situation.....	8
3.4.4. Correction d'une déclaration erronée.....	9
Correction par modification.....	10
Correction par annulation.....	10
3.5. Bonnes pratiques à adopter et simplifications.....	11
4. Contrôles et dispositif de test des déclarations d'occupation.....	12
4.1. Dispositif de test.....	12
4.2. Typologie de contrôle.....	12
4.3. Phases de contrôle.....	12
4.3.1. Contrôles de l'IHM lors du dépôt du fichier de déclaration d'occupation.....	14
Taille du fichier.....	14
Nom du fichier.....	14
Extension du fichier.....	14
4.3.2. Contrôles des déclarations d'occupation.....	15
Nombre et type de séparateurs pour chaque ligne.....	15
Contrôles « globaux » portant sur une déclaration d'occupation.....	15
5. Structure du fichier de déclaration d'occupation.....	16
6. Délégation et dépôt du fichier d'occupation par le délégataire.....	19
6.1. Attribution des délégations par le propriétaire.....	19
6.1.1. Demande du fichier de délégation.....	19
6.1.2. Téléchargement du fichier de délégation.....	20
6.1.3. Modalités de déclaration du fichier de délégation.....	20
Attribution d'une délégation.....	20
Modification d'une délégation.....	21
Annulation d'une délégation.....	21
6.1.4. Dépôt du fichier de délégation.....	22
6.1.5. Consultation du fichier de délégation déposé et du rapport de traitement.....	22
6.2. Contrôles de l'IHM lors du dépôt du fichier de délégation.....	22
Taille du fichier.....	22
Nom du fichier.....	22
Extension du fichier.....	23
6.3. Contrôles des délégations.....	23
6.4. Déclaration d'occupation par le délégataire pour le compte d'un propriétaire.....	23
ANNEXE 1 : Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer et contrôles spécifiques à chacun des champs Version 2025.....	24
ANNEXE 2 : Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer et contrôles spécifiques à chacun des champs – Version 2024.....	46

ANNEXE 3 : Liste des codes par pays.....	66
ANNEXE 4 : Liste des formes juridiques.....	73
ANNEXE 5 : Liste des codes de la nature du local.....	86
ANNEXE 6 : Liste des codes du descriptif de l'habitation.....	88
ANNEXE 7 : Liste des catégories d'un local professionnel.....	90
ANNEXE 8 : Calcul de la clé du numéro fiscal du local (invariant).....	92
ANNEXE 9 : Descriptif du fichier de délégation et contrôles spécifiques à chaque champ.....	94

1. Introduction

La déclaration d'occupation codifiée à l'article 1418 du Code général des impôts, est mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023. Cette nouvelle obligation déclarative a pour but de collecter les informations concernant la situation du bien (loué, vacant, etc.) ainsi que des informations sur l'identité du ou des occupants et le montant mensuel du loyer si le bien est loué. Cette collecte de données permet à l'administration d'identifier les locaux soumis aux taxes d'habitation résiduelles à savoir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS), la taxe d'habitation sur les locaux vacants (THLV) et la taxe sur les logements vacants (TLV).

La déclaration d'occupation et de loyer s'adresse aux personnes titulaires d'un droit de propriété sur un bien (propriétaire, propriétaire indivis, usufruitier...). Ils doivent déclarer, pour chaque local, les occupants, le type d'occupation (location d'un local à usage d'habitation, occupé par le propriétaire, vacant...) et les périodes d'occupation.

Les propriétaires ayant plus de 200 biens sont considérés comme des grands propriétaires. Ils doivent réaliser les déclarations d'occupation par fichier.

Afin de garantir la fiabilité des échanges, une attention particulière est attendue du déclarant quant à la qualité des déclarations transmises.

La collecte des loyers est prévue à partir de 2025. Elle sera utilisée dans le cadre de la revalorisation de la valeur locative des locaux d'habitation. Néanmoins, l'absence de cette donnée dans le fichier ne sera pas bloquante quant à la bonne intégration du fichier.

Les données dont l'administration a connaissance sont d'ores et déjà préremplies dans le fichier, hormis les données à caractère personnel telles que la date de naissance et le numéro fiscal des occupants. En l'absence de changement de situation d'occupation, aucune action de votre part n'est attendue.

Le manuel utilisateur de déclaration par fichier CSV est accessible depuis l'onglet « Préparer » de l'espace sécurisé ainsi que sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique [Partenaire > Bailleurs, Administrateurs de biens](#)

2. Nouveautés de la version 2025

2.1. Attribution d'une délégation de déclaration d'occupation

Un propriétaire qui effectue ses déclarations d'occupation par fichier peut dorénavant déléguer cette formalité pour tout ou partie de ses locaux à un tiers. Ce tiers peut alors effectuer des déclarations d'occupation sur ces locaux via une nouvelle rubrique « Espace délégataire » dans le service GMBI disponible depuis son espace sécurisé du site impots.gouv.fr.

La délégation est détaillée au chapitre 6 du présent cahier des charges.

2.2. Coexistence de deux formats de fichiers

Cette année le téléchargement et le dépôt du fichier peut être réalisé en utilisant deux formats de fichier différent :

- le fichier en version V2024, c'est-à-dire dans un format identique au tracé du fichier existant l'année dernière ;
- le fichier en version V2025 comprend l'ajout de 3 nouvelles colonnes en fin de fichier pour tenir compte de la possibilité de déléguer à un tiers la déclaration d'occupation et bénéficier de l'information concernant l'identifiant provisoire pour les locaux nouvellement créés dans l'attente de l'invariant définitif.

Ces trois colonnes ont pour intitulé :

- identifiantProvisoire.

Cette colonne, informative, est renseignée de l'identifiant provisoire du local attribué lors de la création d'un local. Elle permet, en cas de nouveau local présent dans le fichier de faciliter l'identification du local pour lequel un numéro invariant définitif a été attribué par les services de la DGFIP.

- spi_delegataire.

Cette colonne, informative, est renseignée du SPI du délégataire qui peut réaliser la déclaration d'occupation du local pour le compte du propriétaire.

- siren_delegataire.

Cette colonne, informative, est renseignée du SIREN du délégataire qui peut réaliser la déclaration d'occupation du local pour le compte du propriétaire.

2.3. Pré-remplissage des données

Les données des occupants sont pré-remplies dans le fichier uniquement en cas d'occupation à titre gratuit ou de location d'un bien à usage d'habitation ou professionnel qui correspond aux codes occupations 4, 5 et 6 (4 - occupé à titre gratuit, 5 – location à usage d'habitation, 6 – location à usage professionnel). Elles ne sont pas renseignées lorsque l'occupant attendu est le propriétaire du bien (1 – Occupé par le propriétaire à titre de résidence principale ; 2 – Occupé par le propriétaire à titre de résidence secondaire).

2.4. Aménagement des contrôles

Les contrôles ont notamment été aménagés pour bloquer la saisie d'occupant(s) sur les situations d'occupation 1 et 2 qui n'attendent pas d'occupants.

Les règles de gestion des contrôles sont précisées dans les annexes 1 et 2 ou au paragraphe 4.3.2 selon que le contrôle porte sur un champ spécifique ou qu'il porte sur l'ensemble de la déclaration.

2.5. Ajout de la clé du numéro fiscal du local dans le rapport de traitement

La clé du numéro fiscal du local a été ajoutée dans le rapport de traitement pour que ce numéro fiscal ait le même format dans le rapport de traitement que dans le fichier de déclaration. En 2024, le numéro fiscal était sur 12 caractères dans le rapport de traitement, il est dorénavant sur 13 caractères.

3. Déclaration d'occupation par fichier

3.1. Périmètre de la déclaration

La déclaration par fichier est possible tout au long de l'année. Néanmoins, pour les changements intervenus entre le 2 janvier 2024 et le 1^{er} janvier 2025 inclus, une déclaration est attendue avant le 1^{er} juillet 2025.

En cas de **sous-location**, les données attendues sont celles de l'occupant réel du local.

L'article 110 de loi de finances n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 recentre l'application de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sur les seuls locaux meublés à destination d'habitation. De ce fait, tous les locaux à usage professionnel sortent du champ d'application de la TH ainsi que les locaux hébergeant des personnes en difficulté.

Un décret d'application, définissant les obligations déclaratives et les justificatifs à produire concernant cette dernière population devrait être publié au plus tard au mois de mai 2025.

Un nouveau formulaire permettant d'appliquer cette nouvelle réglementation sera mis en ligne courant mai et devra être déposé par les gestionnaires de ces locaux au plus le 30 juin 2025.

3.2. Identification des locaux à partir des éléments transmis par la DGFIP

L'administration fournit l'ensemble des locaux connus dans son système d'information pour un déclarant. Il appartient ensuite au déclarant de faire le rapprochement entre le numéro fiscal du local et son identification interne. À cet effet, la DGFIP met à disposition l'ensemble des données du relevé de propriété dans le fichier de la déclaration d'occupation.

De plus, dans le fichier au format 2025, vous disposez d'une nouvelle information « identifiantProvisoire » pour vos locaux nouvellement créés. Cet identifiant provisoire est attribué temporairement dès qu'un permis de construire a été déposé. Une fois le local évalué par les services de la DGFIP un invariant définitif est attribué sous lequel il est connu dans GMBI. La colonne « identifiantProvisoire » permet donc de faciliter l'identification de ce nouveau local dans votre fichier.

3.3. Ne pas corriger des informations erronées relatives au descriptif des locaux dans le fichier

Les données relatives aux descriptifs des locaux ne doivent pas être modifiées dans le fichier. Afin de corriger le descriptif d'un local (adresse, catégorie, nombre de pièces, surfaces...), il convient de se rapprocher de votre centre des impôts fonciers en le contactant via votre messagerie sécurisée depuis le site impots.gouv.fr. Cette démarche peut être faite dans un deuxième temps et ne doit pas vous empêcher de compléter le fichier de la déclaration d'occupation.

De même, un local absent du fichier ne doit pas être rajouté.

3.4. Modalités de déclaration d'une occupation

3.4.1. Les éléments à déclarer

Pour chaque local, il faut déclarer :

- la situation d'occupation (occupé par le propriétaire à titre principal ou secondaire, loué, vacant, location saisonnière...);
- 1 ou 2 occupants uniquement dans ces 3 situations d'occupation :
 - occupé à titre gratuit ;
 - location à usage d'habitation ;
 - location à usage professionnel.

Depuis la campagne 2025, aucun occupant n'est attendu dans les autres situations d'occupation (occupé par le propriétaire à titre principal ou secondaire, vacant, location saisonnière, location éco participative) ;

- la période d'occupation pour chaque occupation ;
- éventuellement les informations complémentaires d'occupation (loyer, location meuble, dénomination gestionnaire,...).

3.4.2. Déclarer une première déclaration d'occupation

Si un bien n'a jamais fait l'objet de déclaration d'occupation, il faut cocher la colonne « déclarer » et compléter les éléments d'occupation.

Exemple 1 : Bien à usage d'habitation achevé en décembre 2024, loué 800€ en meublé à 2 personnes physiques depuis le 23 décembre 2024

=> Le local n'ayant jamais fait l'objet de déclaration, les éléments d'occupation (notamment le champ « situationOccup ») ne sont pas pré-remplis dans le fichier téléchargé.

- Une seule ligne est à déclarer avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « situationOccup » à « 5 » (pour location à usage d'habitation) ;
 - « typePersonne_1 » et « typePersonne_2 » servis à « 1 » (pour personnes physiques) ainsi que les colonnes « spi_1 » à « deptNaiss_1 » et « spi_2 » à « deptNaiss_2 » (pour l'identification des 2 personnes physiques – *certaines données sont facultatives*) ;
 - « dteDebOccup_1 » et « dteDebOccup_2 » servis à « 23/12/2024 » ;
 - « loyerMensu » à « 800 » ; « meuble » à « O » ; « dteEffetLoyer » à « 23/12/2024 ».

3.4.3. Déclarer un changement de situation

Pour déclarer un changement de situation, il est nécessaire de dupliquer la ligne :

- la 1ère ligne permet de mettre fin à l'ancienne situation en indiquant une date de fin à la première occupation et/ou à la seconde occupation ;
- la 2ème ligne sert à déclarer la nouvelle situation.

Ces deux lignes doivent impérativement avoir la colonne « déclarer » cochée.

Exemple 2 (changement de situation d'occupation): Bien vacant devient loué à usage professionnel par une société au 10/11/2024.

=> Dans le fichier téléchargé, le champ « situationOccup » est donc pré-rempli à « 3 » (pour vacant).

- Une 1ère ligne est à déclarer pour clôturer la vacance avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « dteFinOccup_1 » à « 09/11/2024 ».
- Une 2ème ligne est à déclarer pour entamer la location avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « situationOccup » à « 6 » (pour location à usage professionnel) ;
 - « typePersonne_1 » servi à « 2 » (pour personne morale) ainsi que les colonnes « siren_1 » à « denomSoc_1 » (pour l'identification de la personne morale) ;
 - « dteDebOccup_1 » servi à « 10/11/2024 ».

Exemple 3 (changement d'occupant) : Bien donné à titre gratuit à Monsieur X et Monsieur Y. Monsieur Y part le 15/12/2024 et Monsieur Z entre 15/01/2025 (toujours à titre gratuit).

=> Dans le fichier téléchargé, le champ « situationOccup » est donc pré-rempli à « 4 » (pour occupé à titre gratuit) avec une première occupation pour Monsieur X et une seconde occupation pour Monsieur Y.

- Une 1ère ligne est à déclarer pour clôturer l'occupation de Monsieur X avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « dteFinOccup_2 » à « 15/12/2024 ».
- Une 2ème ligne est à déclarer pour entamer la location de Monsieur Z avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « situationOccup » reste à « 4 » (pour occupé à titre gratuit) ;
 - Monsieur X reste dans le local, les éléments de la 1ère occupation sont donc inchangés (« typePersonne_1 », colonnes « spi_1 » à « deptNaiss_1 » et « dteDebOccup_1 » inchangés) ;
 - Monsieur Z remplace Monsieur Y. Les éléments de la 2ème occupation correspondant à Monsieur Y sont supprimés et ils sont remplacés par ceux de Monsieur Z. Les champs suivants sont donc modifiés : colonnes « spi_2 » à « deptNaiss_2 » ; « dteDebOccup_2 » est servi à « 15/01/2025 » ; « typePersonne_2 » reste à « 1 » (pour personne physique).

3.4.4. Correction d'une déclaration erronée

Il existe 2 modes de correction qui dépendent du cas d'erreur :

- **L'annulation** de déclaration ne doit intervenir que si la correction concerne :

- le code « situationOccup » ;
- ou les éléments d'identification de(s) occupant(s) déclaré(s) (possible uniquement pour un code « situationOccup » à 4, 5 ou 6).
- Si la correction ne concerne aucun des éléments cités ci-dessus alors la correction doit être faite par **modification** de la déclaration.

Correction par modification

- Une unique ligne à déclarer avec le(s) élément(s) rectifié(s) et la colonne « déclarer » cochée.

Exemple 4 (correction par modification) : Bien loué à usage d'habitation pour 1 100 € à Madame R depuis le 23/12/2024. Or, il a été déclaré, à tort, que Madame R louait ce bien depuis le 23/12/2004 pour 11 000 € (*modifications surlignées en jaune*).

=> La situation d'occupation ainsi que les éléments d'identification sont corrects, d'où la correction par modification.

- Une seule ligne est à déclarer pour effectuer la modification avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « loyer » modifié à « 1100 » ;
 - « dteDebOccup_1 » modifié à « 23/12/2024 ».

Correction par annulation

Pour corriger par annulation, il est nécessaire de dupliquer la ligne :

- la 1ère ligne permet d'annuler la situation erronée en cochant « annuler_occupation » ;
- la 2ème ligne permet de déclarer la situation rectifiée.

Exemple 5 (correction par annulation) : Bien déclaré occupé par le propriétaire à titre de résidence principale depuis le 23/02/2023 alors qu'il est occupé par le propriétaire à titre de résidence secondaire depuis cette même date.

=> Dans le fichier téléchargé, le champ « situationOccup » est pré-rempli à « 1 » (pour occupé par le propriétaire à titre de résidence principale).

- Une 1ère ligne est à déclarer pour annuler la situation erronée :
 - « annuler_occupation » coché.
- Une 2ème ligne est à déclarer pour la situation correcte avec :
 - « déclarer » coché ;
 - « situationOccup » à « 2 » (pour occupé par le propriétaire à titre de résidence secondaire) ;
 - « dteDebOccup_1 » reste à « 23/02/2023 ».

3.5. Bonnes pratiques à adopter et simplifications

- Lorsque vous souhaitez déclarer une occupation vous devez compléter la colonne A « déclarer » d'un « X ».
- Pour annuler une occupation (uniquement en cas de situation d'occupation erronée ou d'éléments d'identification des occupants erronés), vous devez renseigner « X » dans la colonne B « annuler_occupation ».
- En cas de nouvelle occupation, il est nécessaire de mettre une date de fin d'occupation à l'ancienne occupation. Vous pouvez ensuite dupliquer la ligne du local pour indiquer la nouvelle occupation. Sur cette nouvelle ligne vous devrez soit modifier les informations liées à l'occupation (par exemple passer d'une occupation par le propriétaire à titre de résidence principale à de la location), soit changer les occupants et ajouter une date de début d'occupation. Ces deux lignes doivent impérativement avoir la colonne A « déclarer » cochée.
- Les dates de début et de fin d'occupation sont à renseigner que le local soit occupé ou vacant, sauf dans le cas d'une occupation en cours pour laquelle il n'y a pas de date de fin d'occupation à renseigner.
- En cas de changement de situation d'occupation, la date de fin de l'ancienne situation doit être antérieure à la date de début de nouvelle situation d'occupation. Par exemple si un local vacant devient loué à partir du 20/01/2025 alors la fin de vacance est à déclarer au 19/01/2025 et le début de la location est à déclarer au 20/01/2025.
- Pour déclarer des occupations successives, il faut effectuer des dépôts successifs pour chacune des occupations.

Exemple : si un bien est loué par Monsieur X du 10 janvier 2024 au 30 mars 2024 puis par Madame Y du 1er avril 2024 au 15 décembre 2024 puis à partir du 20 décembre 2024 par Madame Z alors un premier fichier devra être déposé pour l'occupation de Monsieur X. Une fois ce fichier correctement intégré, un deuxième fichier devra être déposé pour l'occupation de Madame Y puis un troisième pour l'occupation de Madame Z.

Par simplification en cas de plusieurs occupations au cours d'une même année, il est possible de déclarer uniquement l'occupant du bien au 1^{er} janvier de l'année N.

- S'agissant des emphytéotes, les biens apparaissent également chez les propriétaires mais ceux-ci ne doivent pas réaliser la déclaration d'occupation.

4. Contrôles et dispositif de test des déclarations d'occupation

4.1. Dispositif de test

Depuis février 2024, un dispositif de test du fichier (bac à sable) est mis en place. Il permet de vérifier, rapidement, la structure du fichier, le format et la cohérence des données déclarées. Le résultat de ce test est mis à disposition depuis l'onglet « Historique » de l'espace sécurisé. Il contient la liste des anomalies bloquantes et des signalements qui auront été détectés.

Le dispositif de test ne vaut pas déclaration.

4.2. Typologie de contrôle

Le système de contrôles portant sur la déclaration comporte des **contrôles bloquants** et des contrôles non bloquants appelés « **contrôles signalement** ». Ces derniers donnent des indications sur une anomalie détectée sans pour autant bloquer la déclaration. Les différents types de contrôle appliqués à chacune des données sont détaillés dans les annexes 1 et 2 « Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer et contrôles spécifiques à chacun des champs » du présent cahier des charges.

- Contrôle bloquant : si un contrôle bloquant est « KO », il y aura rejet de la ligne et ajout du message d'erreur correspondant dans le rapport de traitement.
- Contrôle signalement : si un contrôle signalement est « KO », alors pas de rejet mais ajout du message d'information (signalement) dans le rapport de traitement. Dans ce cas la donnée ne sera pas exploitée.

4.3. Phases de contrôle

Les contrôles sont réalisés à différents moments lors des 3 phases suivantes :

Phase 1 : contrôles IHM

Un certain nombre de contrôles bloquants sont réalisés instantanément au moment du dépôt du fichier.

Phase 2 : batch de pré-contrôle (ou bac à sable)

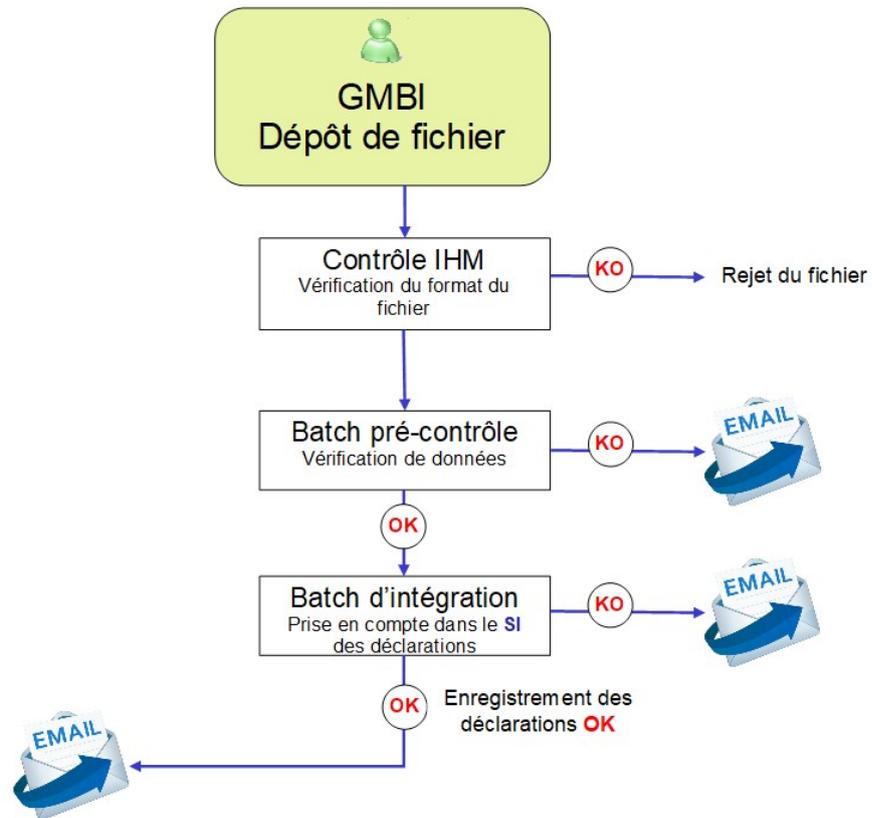
Lors de cette phase des vérifications sur la cohérence des données déclarées sont réalisées. L'ensemble des contrôles spécifiques à chaque colonne (détaillés dans l'annexe 1) sont ici effectués ainsi que certains contrôles « globaux » portant sur l'ensemble d'une déclaration (détaillés au paragraphe 4.3.2)

Phase 3 : batch d'intégration des déclarations

Lors de cette phase des vérifications entre les données déclarées et les données existantes dans le système d'information de la DGFIP sont réalisées.

Les déclarations conformes du fichier sont intégrées même si d'autres déclarations sont en erreur (lignes « KO »). Le rapport de traitement indique les lignes en erreur. **En cas de rejet**

partiel du fichier, il sera demandé au déclarant de ne pas redéclarer les lignes « OK ». Si toutefois, c'était le cas, c'est la date de première déclaration qui sera prise en compte.



Pour la campagne 2025, un certain nombre de contrôles ont évolué : (ajout, suppression et modification).

Les règles de gestion des contrôles sont précisées dans les annexes 1 et 2 ou au paragraphe 4.3.2 selon que le contrôle porte sur un champ spécifique ou qu'il porte sur l'ensemble de la déclaration. Vous trouverez **en jaune les contrôles ajoutés**, **en orange les contrôles modifiés**.

Les contrôles supprimés sont les suivants : B01P000025, B01P000039, S01P000006, S01P000009, S01P000010, S01P000011, S01P000024, S01P000027, S01P000028, S01P000029, S01P000049, S01P000050, S01P000054.

4.3.1. Contrôles de l'IHM lors du dépôt du fichier de déclaration d'occupation

Ces contrôles sont réalisés au moment du dépôt du fichier sur l'interface de déclaration. Ces contrôles sont bloquants. Dans ce cas le fichier ne sera pas pris en compte.

Taille du fichier

Le fichier déposé ne peut pas dépasser 20 Mo. Dans le cas où le fichier dépasserait la taille maximale autorisée, il convient de le découper en plusieurs fichiers.

Nom du fichier

Le nom du fichier est composé de la manière suivante :

- Type de la déclaration = 1 : Déclaration d'occupation et de loyer
- Identifiant du propriétaire = identifiant du titulaire de droit sur le bien pour lequel la déclaration est effectuée (SPI ou SIREN)
- Périmètre géographique = il sera valorisé par '999' si la couverture est nationale et par le code du département dans les autres cas
- Date = AAMMJJ signifiant Année-Mois-Jour
- Horodatage = HHMMSS signifiant Heure-Minute-Seconde

Cette chaîne de 6 caractères peut être modifiée

- Version = V suivi de l'année de la version

Exemple : 1_1267643725404_999_220316_150001_V2024.CSV

Extension du fichier

L'extension du fichier doit être en « .csv ».

Attention : le fichier CSV peut être ouvert à l'aide d'un tableur Excel ou CALC. Toutefois, il est possible que certaines données soient reformatées, ce qui peut notamment être le cas pour la date. Il est donc conseillé de vérifier le format des données après avoir enregistré le fichier sous format CSV à l'aide de Notepad++ ou du bloc note.

4.3.2. Contrôles des déclarations d'occupation

Nombre et type de séparateurs pour chaque ligne

Le format des séparateurs doit correspondre à des point-virgules.

Pour la version V2025, le nombre de colonnes doit être égal à 70 (soit 69 séparateurs).

Pour la version V2024, le nombre de colonnes doit être égal à 67 (soit 66 séparateurs).

Code erreur = **B01P000040**

Si ce contrôle est KO, le fichier est entièrement rejeté

Contrôles « globaux » portant sur une déclaration d'occupation

Il existe des contrôles spécifiques à chaque champ déclaré ainsi que des contrôles « globaux » concernant la déclaration d'un local. Les contrôles spécifiques sont précisés dans l'annexe 1 – « Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer et contrôles spécifiques à chacun des champs ». Les contrôles « globaux » sont ici présentés. Certains sont effectués lors du batch de pré-contrôle, d'autres sont effectués lors du batch d'intégration et ne sont donc pas effectués en mode « test ».

- Code erreur **B01P000043** (batch de pré-contrôle) - Une ou deux lignes sont attendues pour une déclaration d'un même local.

Cette erreur est générée lorsqu'il y a plus de 2 lignes cochées pour un invariant.

- Code erreur **B01P000044** (batch de pré-contrôle) - Ligne non prise en compte car le numéro fiscal du local fait l'objet d'une ligne bloquée pour la seconde ligne.

Cette erreur est générée lorsqu'il y a une déclaration sur 2 lignes et qu'une erreur bloquante a été détectée sur une des 2 lignes.

- Code erreur **B01P000045** (batch de pré-contrôle) - Deux lignes présentes pour une même déclaration ne sont autorisées que pour une déclaration de fin d'occupation et de nouvelle occupation.

Si 2 lignes sont cochées « Déclarer », il faut nécessairement qu'il y ait une date de fin d'occupation sur une des 2 lignes. En effet, si on déclare une nouvelle situation, il faut soit mettre une date de fin à l'occupation existante soit annuler l'occupation existante.

- Code erreur **B01P000046** (batch d'intégration) - Un problème sur la période d'occupation empêche la prise en compte automatique de cette ligne. Nous vous invitons à vous rapprocher du service des impôts des particuliers.

Cette erreur est générée lorsqu'il existe déjà une occupation en base et qu'on déclare la même occupation (même local et même occupant) sur une période qui chevauche la période déjà existante.

Par exemple :

Situation initiale : l'appartement au 10 rue des fleurs est déclaré occupé à titre principal par Martine du 01/2022 au 15/12/2023.

Si on déclare, dans le fichier, que Martine loue l'appartement du 10 rue des fleurs à

partir du 15/12/2023, il y a chevauchement des périodes d'occupation sur la date du 15/12/2023, donc l'erreur B01P000046 est levée.

Pour éliminer le chevauchement, la date de début de location par Martine doit être au 16/12/2023.

- Code erreur **B01P000047** (batch d'intégration) - Il n'est pas possible de modifier une date d'occupation sur une ligne et d'annuler cette occupation sur une autre ligne.

Cette erreur est générée si, lors d'une déclaration sur 2 lignes, il y a annulation d'une occupation (« Annuler_occupation » est coché) sur une ligne et une modification de la même occupation sur l'autre ligne (changement de la période d'occupation...).

En effet, il n'est pas possible de modifier une occupation et de l'annuler en même temps.

- Code erreur **B01P000048** (batch de pré-contrôle) - Il n'est pas possible de cocher « annuler_occupation » sur 2 lignes pour un même identifiant de local.

Cette erreur est générée lorsqu'on a dupliqué la ligne et coché « annuler_occupation » sur 2 lignes. Cette situation n'est pas possible. Il faut annuler qu'une seule ligne.

- Code erreur **B01P000049** (batch d'intégration) - Un problème empêche la prise en compte automatique de cette ligne. Nous vous invitons à vous rapprocher du service des impôts des particuliers.

Cette erreur est générée lorsque la situation ne permet pas de créer l'occupation de façon automatique. L'intervention d'un agent est nécessaire pour réaliser cette opération. Il s'agit, en général, d'une anomalie détectée sur l'occupation existante dont la résolution ne peut être réalisée qu'après une expertise.

- Code erreur **B01P000066** (batch d'intégration) – Vous n'avez pas le droit d'effectuer de déclaration sur ce local.

Cette erreur est générée soit lorsque vous n'avez pas de droit sur ce local, soit lorsque le local n'est pas soumis à l'obligation de déclaration d'occupation et de loyer.

- Code erreur **B01P000067** (batch d'intégration) – Traitement automatique impossible. Veuillez passer par un traitement unitaire à partir du numéro fiscal du local.

Cette erreur est générée lorsque la situation ne permet pas de créer l'occupation par dépôt du fichier. La déclaration pour ce local doit être effectuée par la rubrique « Effectuer vos démarches local par local » de votre espace GMBI.

Ces contrôles n'entraînent pas le rejet total du fichier. Seule la ligne en erreur sera rejetée.

5. Structure du fichier de déclaration d'occupation

Colonne A - « déclarer » :

Pour qu'une ligne du fichier csv soit prise en compte par le traitement de déclaration, la colonne « déclarer » doit être complétée par « X ». Les autres lignes seront ignorées par le traitement.

Colonne B - « annuler_occupation » :

Si la situation d'occupation est erronée (local vacant au lieu de loué par exemple) ou que les données d'identification des occupants sont erronées (uniquement en cas d'occupation à titre gratuit ou de location du bien à usage d'habitation ou à usage professionnel), et uniquement dans l'un de ces 2 cas, il est possible de supprimer cette occupation. Pour ce faire, la colonne « annuler_occupation » doit être complétée par « X ». Pour déclarer la situation correcte, la ligne doit être dupliquée et la colonne « déclarer » cochée.

Attention, il n'est pas possible de cocher, à la fois, « déclarer » et « annuler_occupation » sur la même ligne. Si l'on souhaite annuler une occupation et déclarer une autre situation d'occupation, il convient de dupliquer la ligne, de cocher « annuler_occupation » sur la première et de cocher « déclarer » sur la deuxième en indiquant la situation d'occupation rectifiée.

Pour indiquer qu'une situation d'occupation a changé, il faut mettre une date de fin d'occupation à l'ancienne occupation, puis dupliquer la ligne pour indiquer la nouvelle situation d'occupation. Dans ce cas les 2 lignes doivent être cochées « déclarer ».

Colonnes de C à AA : description du local

Cette partie du tableau concerne la description des locaux :

- Numéro fiscal du local (invariant) ;
- Adresse du local ;
- Référence cadastrale du local ;
- Descriptif du local.

Ces données permettent d'identifier le local, elles sont communiquées à titre d'information. **Aucune modification de ces données ne sera prise en compte.** Pour toute modification, le déclarant est invité à se rapprocher de son centre des impôts fonciers.

Colonnes de AB à BN : l'occupation et le loyer

Cette partie permet de définir les données liées à l'occupation (situation d'occupation, occupants) et au loyer.

Au téléchargement du fichier de déclaration, certaines données sont renseignées. Elles proviennent des informations connues de l'administration.

L'intégralité de ces données peut être modifiée lors de la déclaration. Certaines données sont obligatoires comme indiqué dans l'annexe 1.

Colonnes de BO à BR : informations complémentaires

La colonne BO indique la date de dernière déclaration d'occupation.

Dans la version V2025 figurent les colonnes BP à BR. En cas de local nouvellement créé, la colonne BP est complétée par l'identification provisoire du local. Les colonnes BQ et BR sont

complétées de l'identifiant du délégataire (SPI ou SIREN). Ces 3 colonnes ne sont pas présentes dans la version V2024.

Aucune modification de ces données ne sera prise en compte.

6. Délégation et dépôt du fichier d'occupation par le délégataire

Un dispositif de délégation des déclarations d'occupation est mis en place à compter d'avril 2025. Il permet aux propriétaires qui effectuent leurs déclarations d'occupation par fichier de déléguer la réalisation de cette démarche à un tiers, nommé le délégataire, pour tout ou partie de leurs locaux.

Chaque local ne peut avoir qu'un seul délégataire à un instant T. Le propriétaire peut attribuer la gestion de cette démarche à plusieurs délégataires pour des locaux différents. Par exemple, la SNCF peut attribuer une délégation à monsieur X pour tous ses locaux de Paris et une délégation à monsieur Y pour tous ses locaux de Nice.

La délégation se fait local par local par l'intermédiaire d'un fichier de délégation accessible dans l'onglet « Déléguer ».

Le délégataire réalise les déclarations d'occupation par fichier pour le compte d'un propriétaire depuis la rubrique « Espace délégataire » pour les locaux reçus en délégation.

6.1. Attribution des délégations par le propriétaire

6.1.1. Demande du fichier de délégation

The screenshot shows a navigation menu with 'Déléguer' selected. Below the menu, there are two buttons: '1. Télécharger le fichier de délégation' and '2. Envoyer le fichier de délégation'. A section titled 'DEMANDER LE FICHIER DE DÉLÉGATION D'OCCUPATION' contains a form with a dropdown for 'Département(s)' set to 'Tous les départements'. A warning message states: 'Attention, les identifiants indiqués dans les colonnes spi_delegataire et siren_delegataire conduiront à ouvrir un droit de déclaration. Vérifiez que ces identifiants correspondent bien aux délégataires souhaités.' Below this is a checkbox 'Je confirme avoir pris connaissance du message ci-dessus.' and a text input for 'Votre email *' with the placeholder 'email@site.com'. At the bottom of the form are 'Télécharger' and 'Accueil' buttons. A section titled 'TÉLÉCHARGER DES FICHIERS DE DÉCLARATION DISPONIBLES' shows a table with columns: 'Demandé le', 'Département', 'Notifié à', and 'Statut Télécharger'. The table is currently empty.

Depuis l'onglet « Déléguer », le propriétaire :

- clique sur la rubrique « 1 - Télécharger le fichier de délégation »
- sélectionne le département des locaux à déléguer

- confirme avoir pris connaissance du message
- indique une adresse mail pour recevoir une notification dès que le fichier de délégation est prêt
- cliquer sur le bouton « Télécharger »

6.1.2. Téléchargement du fichier de délégation

Dès que le propriétaire reçoit le mail de notification, il peut télécharger le fichier de délégation en cliquant sur l'hyperlien dans le tableau de la rubrique « 1 - Télécharger le fichier de délégation ».

6.1.3. Modalités de déclaration du fichier de délégation

Le fichier de délégation contient les mêmes locaux que le fichier de déclaration d'occupation.

Pour chaque local, il y a :

- les colonnes liées au descriptif du local (adresse, référence cadastrale, surfaces,...). Ces informations sont données à titre informatif ;
- les colonnes spécifiques à la délégation :
 - spi_delegataire
 - siren_delegataire
 - annuler_delegation

Le descriptif du fichier de délégation est en annexe 9.

Attribution d'une délégation

Pour attribuer une délégation, le propriétaire doit indiquer dans la ligne du local concerné :

- le SPI dans la colonne spi_delegataire sur 13 caractères suivis de la lettre "P" si le délégataire est une personne **P**hysique ;
- ou le SIREN dans la colonne siren_delegataire sur 9 caractères suivis de la lettre "M" si le délégataire est une personne **M**orale.

Exemple :

La SNCF souhaite attribuer une délégation à Monsieur DUPONT qui a le SPI : 1313131313130P pour le local dont le numéro fiscal est 333333333333C

Le fichier doit être complété comme suit :

noFiscalDuLocal	idGroupLoc	cdDept	libelle_departement	libelle_commune	noVoie	indRep	libelle_voie	noBallment	noEscalier	noEtage	noPorte	cdPrefix	cdSection	noPlan	cdNature	cdDescHab	categorie	nbPiecesPales	surface	surfacePrincipale	surfaceSecCour	surfaceSecNonCour	surfaceParkCour	surfaceParkNonCour	observation	identifiantPrevoisite	spi_delegataire	siren_delegataire	annuler_delegation
33333333333333C	75	PARIS	PARIS01	9	RUE VOLTAIRE	1	1	81	11001	AA	191	DE	Garage					17								1313131313130P			
381580586988P	75	PARIS	PARIS02	9	RUE VOLTAIRE	1	1	81	12001	AA	191	DE	Appart					100											
381580586990T	75	PARIS	PARIS03	9	RUE VOLTAIRE	1	1	81	13001	AA	191	DE	Garage					17											
381580586991N	75	PARIS	PARIS04	9	RUE VOLTAIRE	1	1	81	14001	AA	191	DE	Garage					18											

Modification d'une délégation

La modification d'une délégation s'effectue sur la ligne du local concerné en effaçant l'identifiant du délégataire présent dans le fichier et en indiquant le SPI ou le SIREN du nouveau délégataire.

Exemple :

La SNCF souhaite remplacer le délégataire Monsieur DUPONT qui a le SPI : 1313131313130P par le délégataire société NUAGE qui a le SIREN 999999999M pour le local dont le numéro fiscal est 333333333333C.

Le fichier doit être complété comme suit :

noFiscalDUlocal	idGroupLoc	cdDept	libelle_departement	libelle_commune	noVoie	indRep	libelle_voie	noBatiment	noEscalier	noEtag	noPorte	cdPrefix	cdSection	noPlan	cdNature	cdDescHab	categorie	nbPiecesPales	surface	surfacePrincipale	surfaceSecCour	surfaceSecNonCour	surfaceParkCour	surfaceParkNonCour	observation	identifiantProvisoire	spl_delegataire	siren_delegataire	annuler_delegation		
333333333333C		75	PARIS	PARIS01	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	11001	AA	191	DE	Garage			17													
381580586988P		75	PARIS	PARIS02	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	12001	AA	191	DE	Appart			100										999999999M			
381580586990T		75	PARIS	PARIS03	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	13001	AA	191	DE	Garage			17													
381580586991N		75	PARIS	PARIS04	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	14001	AA	191	DE	Garage			18													

Annulation d'une délégation

L'annulation d'une délégation s'effectue sur la ligne du local concerné en cochant « X » dans la colonne « annuler_delegation ».

Il est également possible de vider les cellules siren_delegataire et spi_delegataire.

Exemple :

La SNCF souhaite annuler la délégation pour le local dont le numéro fiscal est 333333333333C.

Le fichier doit être complété comme suit :

noFiscalDUlocal	idGroupLoc	cdDept	libelle_departement	libelle_commune	noVoie	indRep	libelle_voie	noBatiment	noEscalier	noEtag	noPorte	cdPrefix	cdSection	noPlan	cdNature	cdDescHab	categorie	nbPiecesPales	surface	surfacePrincipale	surfaceSecCour	surfaceSecNonCour	surfaceParkCour	surfaceParkNonCour	observation	identifiantProvisoire	spl_delegataire	siren_delegataire	annuler_delegation		
333333333333C		75	PARIS	PARIS01	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	11001	AA	191	DE	Garage			17												X	
381580586988P		75	PARIS	PARIS02	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	12001	AA	191	DE	Appart			100										999999999M			
381580586990T		75	PARIS	PARIS03	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	13001	AA	191	DE	Garage			17													
381580586991N		75	PARIS	PARIS04	g		RUE VOLTAIRE	1	1	81	14001	AA	191	DE	Garage			18													

Contraintes à respecter :

- il n'est pas possible de saisir un SPI et un SIREN sur la même ligne
- il n'est pas possible de dupliquer la ligne
- il n'est pas possible d'ajouter un local qui n'est pas présent dans le fichier initial
- il est impératif d'ajouter un "P" à la fin du SPI
- il est impératif d'ajouter un "M" à la fin du SIREN

6.1.4. Dépôt du fichier de délégation

Depuis l'onglet « Déléguer », le propriétaire :

- clique sur la rubrique « 2 - Envoyer le fichier de délégation »
- sélectionne le fichier de délégation enregistré en local
- confirme avoir pris connaissance du message
- indique une adresse mail pour recevoir une notification dès que le fichier de délégation est traité.
- clique sur le bouton « Envoyer »

6.1.5. Consultation du fichier de délégation déposé et du rapport de traitement

Les fichiers de délégation déposés ainsi que les rapports de traitement sont consultables dans l'onglet « Historique ».

Les fichiers de déclaration d'occupation, qu'ils soient déposés par le propriétaire ou par le délégataire, sont également consultables dans l'onglet « Historique ».

6.2. Contrôles de l'IHM lors du dépôt du fichier de délégation

Ces contrôles sont réalisés au moment du dépôt du fichier sur l'interface de délégation. Ces contrôles sont bloquants. Ils entraînent le rejet du fichier.

Taille du fichier

Le fichier déposé ne peut pas dépasser 20 Mo. Dans le cas où le fichier dépasserait la taille maximale autorisée, il convient de le découper en plusieurs fichiers.

Nom du fichier

Le nom du fichier est composé de la manière suivante :

- Type de la déclaration = 10 : Délégation
- Identifiant du propriétaire = identifiant du titulaire de droit sur le bien pour lequel la déclaration est effectuée (SPI ou SIREN)
- Périmètre géographique = il sera valorisé par '999' si la couverture est nationale et par le code du département dans les autres cas
- Date = AAMMJJ signifiant Année-Mois-Jour
- Horodatage = HHMMSS signifiant Heure-Minute-Seconde

Cette chaîne de 6 caractères peut être modifiée

- Version = V2025

Pour les délégations, seule la version 2025 doit être utilisée.

Exemple : 10_1267643725404_999_220316_150001_V2025.CSV

Extension du fichier

L'extension du fichier doit être en « .csv ».

Attention : le fichier CSV peut être ouvert à l'aide d'un tableur Excel ou CALC. Toutefois, il est possible que certaines données soient reformatées. Il est donc conseillé de vérifier le format des données après avoir enregistré le fichier sous format CSV à l'aide de Notepad++ ou du bloc note.

6.3. Contrôles des délégations

Un premier contrôle vérifie que le fichier contient 27 colonnes et que le séparateur utilisé est le point-virgule.

Si ce contrôle est KO, alors l'erreur B10P000001 est indiquée dans le rapport et le fichier est intégralement rejeté.

En annexe 9 sont précisés les contrôles spécifiques à chacun des champs :

- noFiscalDuLocal
- spi_delegataire
- siren_delegataire
- annuler_delegation

6.4. Déclaration d'occupation par le délégataire pour le compte d'un propriétaire

En bas de sa page d'accueil GmBI, le délégataire a accès à un « espace délégataire » qui lui permet :

- de télécharger un fichier de déclaration d'occupation limité aux locaux qui lui sont délégués
- de déposer les fichiers de déclaration d'occupation pour le compte d'un propriétaire
- de consulter les déclarations d'occupation qu'il a déposés pour le compte d'un propriétaire

Si un bien est vendu, les délégations attribuées par l'ancien propriétaire tombent.

ANNEXE 1: Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer et contrôles spécifiques à chacun des champs Version 2025

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu	Facultatif ou Obligatoire	Contrôles
A	declarer	Declarer	VARCHAR	1	X	Facultatif	<p>Ce champ permet d'indiquer si la ligne doit être prise en compte par le traitement de déclaration d'occupation. Si le champ = X, alors la ligne sera prise en compte par le traitement de déclaration Si le champ est différent de X, alors la ligne sera ignorée par le traitement de déclaration</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000001 RG : Vérification du format. Ce champ peut prendre les valeurs « X » ou null : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000002 RG : Vérification que sur une même ligne il n'y ait pas, à la fois, « declarer » ET « annuler_occupation » de coché. Si « declarer » = « X » ET « annuler_occupation » = « X » alors la ligne est rejetée</p>
B	annuler_occupation	Annuler occupation	VARCHAR	1	X	Facultatif	<p>Si ce champ est valorisé à « X », et qu'il existe une occupation pour ce local, cette occupation sera supprimée par le traitement de déclaration.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000003 RG : Vérification du format. Ce champ peut prendre les valeurs « X » ou null : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000048 RG : Vérification que, pour un même numéro fiscal de local, il n'y ait pas 2 lignes ayant « annuler_occupation » de coché sinon la ligne est rejetée</p>
C	noFiscalDuLocal	Numéro fiscal du local	VARCHAR	13	<p>Cette donnée est fournie par la DGFIP et ne doit pas être modifiée.</p> <p>Les 12 premiers correspondent au numéro fiscal du local (également appelé invariant foncier). Le 13ème caractère est la clé du numéro fiscal du local.</p> <p>Les 5 premiers caractères du noFiscalDuLocal correspondent au code</p>	Obligatoire	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000004 - «noFiscalDuLocal» est obligatoire RG : Présence de la donnée. Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000005 RG : Vérification du format (chaîne de 12 caractères numériques + 1 lettre). Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p>

					département (2 caractères) et du code commune (3 caractères). Pour les départements d'outre-mer, le code département est de 3 caractères et le code commune de 2 caractères. La clé est la même qui est utilisée dans les applications foncières.		Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000006 RG : Vérification de la clé selon la règle de calcul en annexe 8 (modulo 23 sur les 10 derniers chiffres). Si la clé incorrecte alors la ligne est rejetée
D	idGroupLoc	Identifiant d'un groupe de locaux	VARCHAR	13	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
E	cdDept	Code du département	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
F	libelle_departement	Libellé du département	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
G	libelle_commune	Libellé de la commune	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
H	noVoirie	Numéro de voirie	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
I	indRep	Indice de répétition (B, T, Q...)	VARCHAR	1	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
J	libelle_voie	Libellé de voie	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
K	noBatiment	Numéro du bâtiment	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
L	noEscalier	Numéro de l'escalier	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
M	noEtage	Numéro de l'étage	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
N	noPorte	Numéro de porte	VARCHAR	5	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
O	cdPrefix	Code du préfixe	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
P	cdSection	Code de la section	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Q	noPlan	Numéro du plan	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
R	cdNature	Code de la nature du local	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte

S	cdDescHab	Code du descriptif de l'habitation	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
T	categorie	Catégorie d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
U	nbPiecesPpales	Nombre de pièces principales d'habitation	INTEGER	10	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
V	surface	Surface totale	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
W	surfacePrincipale	Surface principale d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
X	surfaceSecCouv	Surface secondaire couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Y	surfaceSecNonCouv	Surface secondaire non couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Z	surfaceParkCouv	Surface de parking couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
AA	surfaceParkNonCouv	Surface de parking non couverte d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu à renseigner	Facultatif ou Obligatoire	Règles de gestion
AB	loyerMensu	Loyer mensuel	INTEGER	10	Montant du loyer mensuel nu hors charges en euro Ne pas indiquer les centimes. Cette information est collectée à des fins statistiques dans le cadre de la révision de la valeur locative des locaux d'habitation	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000001 RG : Vérification du format - Si renseigné : Nombre entier de 9 caractères supérieur ou égale à 0 Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée par le traitement
AC	actPro	Activité professionnelle	LOGICAL	1	Présence d'une activité professionnelle : O - oui N - non	Facultatif	Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000003 RG: Vérification du format - Valeurs possibles [O ou N] Si format incorrect, alors sera interprété comme NON Si absent, alors sera interprété comme NON
AD	meuble	Bien meublé	LOGICAL	1	Le bien est meublé : O - oui N - non	Facultatif	Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000004 RG: Vérification du format - Valeurs possibles [O ou N] Si format incorrect, alors sera interprété comme NON Si absent, alors sera interprété comme NON
AE	dteEffetLoyer	Date d'effet du loyer	DATE	10	Date d'effet du loyer. C'est la date à laquelle correspond le montant renseigné	Facultatif	Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000052 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000002 -RG : Si renseigné, alors formats de date autorisés : <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj où « jj » = jour, « mm »= mois et « aaaa »= année
AF	typeLoyer	Type de loyer	VARCHAR	1	Type de loyer : 1 - HLM 2 -Loyer 48 3 - PLR 4 - ILM 5 - Loyer plafonné	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000005 RG : Vérification du format - Valeurs possibles [1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5] Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée du traitement
AG	situationOccup	Situation d'occupation	VARCHAR	2	Peut prendre les valeurs suivantes : 1 - Occupé par le propriétaire à titre de résidence principale 2 - Occupé par le propriétaire à titre de résidence secondaire 3 - Vacant 4 - Occupé à titre gratuit 5 - Location à usage d'habitation 6 - Location à usage	Obligatoire	Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code_erreur= B01P000007 RG : Vérification de la présence de la donnée. Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000008 RG : Vérification format - Valeurs autorisées [1 à 10]. Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.

					professionnel 7 - Location éco participative (airbnb) 8 - Location saisonnière passible de la CFE 9 - Location saisonnière passible de la TH 10 - Loyer Saint-Martin		
AH	typePersonne_1	Type de personne 1	VARCHAR	1	Type de personne du 1 ^{er} occupant : 1 : Physique 2 : Morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000009 RG : Vérification du format - Valeurs possibles : [null ou 1 ou 2] Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000010 RG : Si « situationOccup » = 4, 5 ou 6, alors la donnée « typePersonne_1 » est obligatoire Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » est vide, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000068 RG : Si « situationOccup » est différent de 4, 5 ou 6, alors la donnée « typePersonne_1 » ne doit pas être servie. Si « situationOccup » <> [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » est renseigné, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000073 RG : « typePersonne_1 » doit être servi si au moins une donnée d'identification de la 1ère personne est servie Si « typePersonne_1 » est vide ET l'une des colonnes « AI » à « AS » est renseignée alors rejet de la ligne</p>
AI	spi_1		VARCHAR	13	SPI de l'occupant 1 si personne physique Cette donnée n'est pas alimentée par la DGFiP. Elle peut être renseignée par le déclarant. Le SPI n'est pas pré-rempli dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celui-ci a été indiqué lors de précédentes déclarations)	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000069 RG : Si le SPI du 1^{er} occupant est servi, alors le 1^{er} occupant doit être une personne physique Si « SPI_1 » est renseigné ET « typePersonne_1 » différent de « 1 », alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000007 RG : Vérification du format – chaîne de caractères numériques de longueur 13. Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur : S01P000008 RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10</p>

							premiers chiffres Si clé incorrecte, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée
AJ	nomNaissOcc_1	Nom de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	56	Nom de naissance de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000011 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ü Û ä å î ð ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000012 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le premier occupant est une personne physique alors son nom de naissance doit être servi si son nom d'usage n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » = « 1 » ET « nomUsOcc_1 » est null ET « nomNaissOcc_1 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000059 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom de naissance du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomNaissOcc_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AK	nomUsOcc_1	Nom d'usage de l'occupant 1	VARCHAR	56	Nom d'usage de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000013 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ü Û ä å î ð ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000014 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le premier occupant est une personne physique alors son nom d'usage doit être servi si son nom de naissance n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » = « 1 » ET « nomNaissOcc_1 » est null ET « nomUsOcc_1 » est null alors rejet de la ligne</p>

							<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000065 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom d'usage du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomUsOcc_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AL	preNomOcc_1	Prénom de l'occupant 1	VARCHAR	56	Premier prénom d'usage de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000015 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prénom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ù Ü à ï ö ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 20 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000016 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le premier occupant est une personne physique alors le prénom de l'occupant 1 doit être servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » = « 1 » ET « preNomOcc_1 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000060 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le prénom du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « preNomOcc_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AM	dteNaiss_1	Date de naissance de l'occupant 1	DATE	10	<p>Date de naissance de l'occupant 1 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p> <p>La date de naissance n'est pas pré-remplie dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celle-ci a été indiquée lors de précédentes déclarations)</p>	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000053 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000012 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000055</p>

							RG : La date de naissance du 1 ^{er} occupant ne peut être servie que si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « dteNaiss_1 » renseignée alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée
AN	paysNaiss_1	Pays de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	5	Pays de naissance de l'occupant 1 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000013 RG : Si le 1 ^{er} occupant n'est pas une personne physique alors le pays de naissance du 1 ^{er} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_1 » différent de « 1 » ET « paysNaiss_1 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000014 RG : Vérification format (Voir annexe 3 Codes pays en fin de document) - chaîne de caractères numériques, longueur= 5 : Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée
AO	commNaiss_1	Commune de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	3	Commune de naissance de l'occupant 1 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000015 RG : Si le 1 ^{er} occupant n'est pas une personne physique alors la commune de naissance du 1 ^{er} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_1 » différent de « 1 » ET « commNaiss_1 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000016 RG : - Vérification format - chaîne de caractère numérique, longueur = 2 ou 3 - Code commune de naissance correspond aux trois derniers caractères du code INSEE. Exemple : ORLY = 054 - Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur. Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir une commune sur 3 positions Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée
AP	deptNaiss_1	Département de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	3	Département de naissance de l'occupant 1 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000017 RG : Si le 1 ^{er} occupant n'est pas une personne physique alors le département de naissance du 1 ^{er} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_1 » différent de « 1 » ET « deptNaiss_1 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000018 RG : Si le département de naissance du 1 ^{er} occupant personne physique est servi alors le code pays de naissance de ce 1 ^{er} occupant doit correspondre à la France. Si « deptNaiss_1 » est renseigné ET « typePersonne_1 = 1 » ET « paysNaiss_1 » différent de « 99100 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée

						<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000019 RG : chaîne de caractères de longueur = 2 ou 3</p> <p>Codes départements possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 01 à 95 • 971, 972, 973, 974, 975, 976. • Attention pour la Corse 2A (Corse du-Sud) et 2B (Haute-Corse) <p>Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir un département sur 2 positions si département a une longueur de 1</p> <p>Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>
AQ	siren_1		VARCHAR	9	SIREN de l'occupant 1 si personne morale	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000057 RG : Le SIREN du 1^{er} occupant est obligatoire si ce 1^{er} occupant est une personne morale « siren_1 » non renseigné ET « typePersonne_1 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000070 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le siren du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « siren_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000020 RG : Vérification format - chaîne de caractères de longueur 9 Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Y compris les identifiants DGFIP qui commencent par U.</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000021 RG : Incohérence si présence d'un Siren pour le 1^{er} occupant alors que celui-ci n'est pas une personne morale. Si « siren_1 » servi ET « typePersonne_1 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement code erreur = S01P000047 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU null</p>

						<p>Alors, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos - 9</th> <th>Pos - 8</th> <th>Pos - 7</th> <th>Pos - 6</th> <th>Pos - 5</th> <th>Pos - 4</th> <th>Pos - 3</th> <th>Pos - 2</th> <th>Pos - 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1 + 6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1 + 8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10</p> <p>Attention le SIREN 00000000 n'est pas accepté</p>		Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0
	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1																																															
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																															
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																															
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																															
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0																																															
AR	denomSoc_1	Dénomination sociale de l'occupant 1	VARCHAR	56	Raison sociale de l'occupant 1 si personne morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000017 RG : La dénomination sociale du 1^{er} occupant est obligatoire si ce 1^{er} occupant est une personne morale « denomSoc_1 » non renseigné ET « typePersonne_1 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000018 RG : Vérification chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffres de 0 à 9 • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ ÿ À Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ò Ó Ô Ù à â ã ä å æ ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ò Ó Ô Ù à â ã ä å æ ç è é ê ë ù ÿ <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>																																																	
AS	formJuridiq_1	Forme juridique de l'occupant 1	VARCHAR	7	Forme juridique de l'occupant 1 si personne morale	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000022 RG : La forme juridique du 1^{er} occupant ne doit pas être renseignée si ce 1^{er} occupant n'est pas une personne morale. « formeJuridiq_1 » renseigné ET « typePersonne_1 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000023 RG : Vérification conformité (Voir annexe 4 Liste des formes juridiques en fin de document) Si KO, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>																																																	
AT	dteDebOccup_1	Date de début de l'occupation 1	DATE	10	Date de début de l'occupation 1	Obligatoire	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000019 RG : Si la date de début de la 1^{ère} occupation est absente, alors rejet de la ligne</p>																																																	

						<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000020 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000021 RG : La date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration Sinon, rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000050 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000055 RG : Si la date de naissance du 1^{er} occupant est servie alors la date de début de la 1^{ère} occupation doit être postérieure à cette date de naissance. Si « dteNais_1 » renseignée ET « dteDebOccup_1 » < « dteNais_1 » alors la ligne est rejetée</p>	
AV	dteFinOccup_1	Date de fin de l'occupation 1	DATE	10	Date de fin de l'occupation 1	Facultatif	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000022 RG : Si renseignée alors formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000023 RG : La date de fin de l'occupation 1 doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration ET postérieure à la date de fin de début d'occupation 1.</p> <p>Si « dteFinOccup_1 » > 'date du jour' OU Si « dteDebOccup_1 » > « dteFinOccup_1 » Alors rejet de la ligne</p>
AV	typePersonne_2	Type de personne 2	VARCHAR	1	Type de personne du 2 ^{ème} occupant : 1 : Physique 2 : Morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000024 RG : Vérification du format - Valeurs possibles : [null ou 1 ou 2] Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.</p>

						<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000061 RG : Si « situationOccup » est différent de 4, 5 ou 6, alors la donnée « typePersonne_2 » ne doit pas être servie. Si « situationOccup » <> [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » est renseigné, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000074 RG : « typePersonne_2 » doit être servi si au moins une autre donnée relative à la 2^{ème} occupation est servie Si « typePersonne_2 » est vide ET l'une des colonnes « AW » à « BI » est renseignée alors rejet de la ligne</p>	
AW	spi_2		VARCHAR	13	<p>SPI du 2^{ème} occupant si personne physique</p> <p>Cette donnée n'est pas alimentée par la DGFIP. Elle peut être renseignée par le déclarant.</p> <p>Le SPI n'est pas pré-rempli dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celui-ci a été indiqué lors de précédentes déclarations)</p>	Facultatif	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000071 RG : Si le SPI du 2^{ème} occupant est servi, alors le 2^{ème} occupant doit être une personne physique Si « SPI_2 » est renseigné ET « typePersonne_2 » différent de « 1 », alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000025 RG : Vérification du format – chaîne de caractères numériques de longueur 13. Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000026 RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10 premiers chiffres Si clé incorrecte, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AX	nomNaissOcc_2	Nom de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	56	Nom de naissance de l'occupant 2 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000026 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ü Ü ä î ð ö <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000027 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le second occupant est une personne physique alors son</p>

						<p>nom de naissance doit être servi si son nom d'usage n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » = « 1 » ET « nomUsOcc_2 » est null ET « nomNaissOcc_2 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000062 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomNaissOcc_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AY	nomUsOcc_2	Nom d'usage de l'occupant de l'occupant 2	VARCHAR	56	Nom d'usage de l'occupant 2 si personne physique	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000028 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Ï Ò Ó Ô Ù à â ã ô ö <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractères = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000029 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le 2^{ème} occupant est une personne physique alors son nom d'usage doit être servi si son nom de naissance n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » = « 1 » ET « nomNaissOcc_2 » est null ET « nomUsOcc_2 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000063 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom d'usage du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomUsOcc_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AZ	prenomOcc_2	Prénom de l'occupant 2	VARCHAR	56	Premier prénom d'usage de l'occupant 2 si personne physique	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000030 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Ï Ò Ó Ô Ù à â ã ô ö <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 20 maximum</p>

							<p>Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000031 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le 2^{ème} occupant est une personne physique alors le prénom de l'occupant 2 doit être servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » = « 1 » ET « prenomOcc_2 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000064 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le prénom du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « prenomOcc_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
BA	dteNaiss_2	Date de naissance de l'occupant 2	DATE	10	<p>Date de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p> <p>La date de naissance n'est pas pré-remplie dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celle-ci a été indiquée lors de précédentes déclarations)</p>	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000054 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000030 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000056 RG : La date de naissance du 2^{ème} occupant ne peut être servie que si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « dteNaiss_2 » renseignée alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>
BB	paysNaiss_2	Pays de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	5	<p>Pays de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p>	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000031 RG : Si le 2^{ème} occupant n'est pas une personne physique alors le pays de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_2 » différent de « 1 » ET « paysNaiss_2 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000032 RG : Vérification format (Voir annexe 3 Codes pays en fin de document) - chaîne de caractères numériques, longueur= 5 : Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée</p>
BC	commNaiss_2	Commune de naissance de	VARCHAR	3	<p>Commune de naissance de l'occupant 2 si personne</p>	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable)</p>

		l'occupant 2			physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez		<p>code erreur = S01P000033 RG : Si le 2^{ème} occupant n'est pas une personne physique alors la commune de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « typePersonne_2 » différent de « 1 » ET « commNaiss_2 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000034 RG : - Vérification format - chaîne de caractère numérique, longueur = 2 ou 3 - Code commune de naissance correspond aux trois derniers caractères du code INSEE. Exemple : ORLY = 054 - Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir une commune sur 3 positions</p> <p>Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne , la donnée ne sera pas traitée</p>
BD	deptNaiss_2	Département de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	3	Commune de naissance de l'occupant 2 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000035 RG : Si le 2^{ème} occupant n'est pas une personne physique alors le département de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « typePersonne_2 » différent de « 1 » ET « deptNaiss_2 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000036 RG : Si le département de naissance du 2^{ème} occupant personne physique est servi alors le code pays de naissance de ce 2^{ème} occupant doit correspondre à la France. Si « deptNaiss_2 » est renseigné ET « typePersonne_2 = 1 » ET « paysNaiss_2 » différent de « 99100 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000037 RG : chaîne de caractères de longueur = 2 ou 3</p> <p>Codes départements possibles : • 01 à 95 • 971, 972, 973, 974, 975, 976. • Attention pour la Corse 2A (Corsedu-Sud) et 2B (Haute-Corse)</p> <p>Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir un département sur 2 positions si département a une longueur de 1</p> <p>Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>

BE	siren_2		VARCHAR	9	SIREN de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000058 RG : Le SIREN du 2^{ème} occupant est obligatoire si ce 2^{ème} occupant est une personne morale « siren_2 » non renseigné ET « typePersonne_2 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000072 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le siren du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « siren_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000038 RG : Vérification format - chaîne de caractères de longueur 9 Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Y compris les identifiants DGFIP qui commencent par U.</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000039 RG : Incohérence si présence d'un Siren pour le 2^{ème} occupant alors que celui-ci n'est pas une personne morale. Si « siren_2 » servi ET « typePersonne_2 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000048 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1" data-bbox="1458 1161 2190 1369"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos - 9</th> <th>Pos - 8</th> <th>Pos - 7</th> <th>Pos - 6</th> <th>Pos - 5</th> <th>Pos - 4</th> <th>Pos - 3</th> <th>Pos - 2</th> <th>Pos - 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1 + 6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1 + 8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0
	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1																																																
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																																
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																																
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																																
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0																																																

							La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 000000000 n'est pas accepté
BF	denomSoc_2	Dénomination sociale de l'occupant 2	VARCHAR	56	Raison sociale de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000032 RG : La dénomination sociale du 2^{ème} occupant est obligatoire si ce 2^{ème} occupant est une personne morale « denomSoc_2 » non renseigné ET « typePersonne_2 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000033 RG : Chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffres de 0 à 9 • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ò Ó Ü à á î ö ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>
BG	formJuridiq_2	Forme juridique	VARCHAR	7	Forme juridique de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000040 RG : La forme juridique du 2^{ème} occupant ne doit pas être renseignée si ce 2^{ème} occupant n'est pas une personne morale. « formeJuridiq_2 » renseigné ET « typePersonne_2 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000041 RG : Vérification conformité (Voir annexe 4 Liste des formes juridiques en fin de document) Si KO , pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p>
BH	dteDebOccup_2	Date de début de l'occupation 2	VARCHAR	10	Date de début de l'occupation 2	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000034 RG : Si le type de personne 2 est servi alors la situation d'occupation doit être occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) Si « typePersonne_2 » est renseigné ET « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6], alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000035 RG : Si renseignée, formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000036</p>

							<p>RG : Si renseignée, la date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration Sinon, rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000051 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000056 RG : Si la date de naissance du 2^{ème} occupant est servie alors la date de début de la 2^{ème} occupation doit être postérieure à cette date de naissance. Si « dteNais_2 » renseignée ET « dteDebOccup_2 » < « dteNais_2 » alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000053 RG : Si la date de début de la 2^{ème} occupation est renseignée alors le type de personne 2 doit être renseignée Si « dteDebOccup_2 » servie ET « typePersonne_2 » vide, alors la ligne n'est pas rejetée mais la donnée ne sera pas traitée</p>
BI	dteFinOccup_2	Date de fin de l'occupation 2	DATE	10	Date de fin de l'occupation 2	Facultatif	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000037 RG : Si renseignée, formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000038 RG : La date de fin de l'occupation 2 doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration ET postérieure à la date de fin de début d'occupation 2.</p> <p>Si « dteFinOccup_2 » > 'date du jour' OU Si « dteDebOccup_2 » > « dteFinOccup_2 » Alors rejet de la ligne</p>
BJ	denomGestionnaire	Raison sociale du gestionnaire	VARCHAR	56	Raison sociale du gestionnaire du bien avec lequel le propriétaire a signé un contrat qui interdit toute utilisation personnelle	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000042 RG : Vérification chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffres de 0 à 9 • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù Ÿ Á Î Ï Õ Ü à î ï ö ü
BK	sirenPersonnePhysique	SIREN de la personne physique	VARCHAR	9	SIREN du propriétaire s'il est personne physique et loue	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de vérification des données</p>

					son bien meublé par lui-même (sans faire appel à un gestionnaire de biens)	<p>code erreur = S01P000043 RG: Vérification de format - chaîne de caractères numériques de longueur 9 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000051 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos - 9</th> <th>Pos - 8</th> <th>Pos - 7</th> <th>Pos - 6</th> <th>Pos - 5</th> <th>Pos - 4</th> <th>Pos - 3</th> <th>Pos - 2</th> <th>Pos - 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1+6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1+8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 000000000 n'est pas accepté</p>		Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0
	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1																																															
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																															
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																															
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																															
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0																																															
BL	sirenGestionnaire	SIREN du gestionnaire du bien	VARCHAR	9	SIREN du gestionnaire du bien avec lequel le propriétaire a signé un contrat qui interdit toute utilisation personnelle	<p>Facultatif</p> <p>Contrôle signalement Batch de vérification des données code erreur = S01P000044 RG: Vérification de format - chaîne de caractères numériques de longueur 9 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000052 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p>																																																		

BQ	spi_delegataire	SPI du délégataire	VARCHAR	14	<p>Donnée absente en version V2024</p> <p>Cette donnée est fournie par la DGFIP et ne doit pas être modifiée</p> <p>La lettre P a été ajoutée à la fin du SPI pour éviter la conversion de format automatique en format scientifique.</p>	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
BR	siren_delegataire	SIREN du délégataire	VARCHAR	10	<p>Donnée absente en version V2024</p> <p>Cette donnée est fournie par la DGFIP et ne doit pas être modifiée.</p> <p>La lettre M a été ajoutée à la fin du SIREN pour éviter la conversion de format automatique en format scientifique.</p>	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>

ANNEXE 2 : Descriptif du fichier de déclaration d'occupation et de loyer et contrôles spécifiques à chacun des champs – Version 2024

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu	Facultatif ou Obligatoire	Contrôles
A	declarer	Declarer	VARCHAR	1	X	Facultatif	<p>Ce champ permet d'indiquer si la ligne doit être prise en compte par le traitement de déclaration d'occupation. Si le champ = X, alors la ligne sera prise en compte par le traitement de déclaration Si le champ est différent de X, alors la ligne sera ignorée par le traitement de déclaration</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000001 RG : Vérification du format. Ce champ peut prendre les valeurs « X » ou null : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000002 RG : Vérification que sur une même ligne il n'y ait pas, à la fois, « declarer » ET « annuler_occupation » de coché. Si « declarer » = « X » ET « annuler_occupation » = « X » alors la ligne est rejetée</p>
B	annuler_occupation	Annuler occupation	VARCHAR	1	X	Facultatif	<p>Si ce champ est valorisé à « X », et qu'il existe une occupation pour ce local, cette occupation sera supprimée par le traitement de déclaration.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000003 RG : Vérification du format. Ce champ peut prendre les valeurs « X » ou null : Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000048 RG : Vérification que, pour un même numéro fiscal de local, il n'y ait pas 2 lignes ayant « annuler_occupation » de coché sinon la ligne est rejetée</p>

C	noFiscalDuLocal	Numéro fiscal du local	VARCHAR	13	<p>Cette donnée est fournie par la DGFiP et ne doit pas être modifiée.</p> <p>Les 12 premiers correspondent au numéro fiscal du local (également appelé invariant foncier). Le 13ème caractère est la clé du numéro fiscal du local.</p> <p>Les 5 premiers caractères du noFiscalDuLocal correspondent au code département (2 caractères) et du code commune (3 caractères). Pour les départements d'outre-mer, le code département est de 3 caractères et le code commune de 2 caractères.</p> <p>La clé est la même qui est utilisée dans les applications foncières.</p>	Obligatoire	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000004 - «noFiscalDuLocal» est obligatoire RG : Présence de la donnée. Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000005 RG : Vérification du format (chaîne de 12 caractères numériques + 1 lettre). Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000006 RG : Vérification de la clé selon la règle de calcul en annexe 8 (modulo 23 sur les 10 derniers chiffres). Si la clé incorrecte alors la ligne est rejetée</p>
D	idGroupLoc	Identifiant d'un groupe de locaux	VARCHAR	13	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
E	cdDept	Code du département	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
F	libelle_departement	Libellé du département	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
G	libelle_commune	Libellé de la commune	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
H	noVoirie	Numéro de voirie	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
I	indRep	Indice de répétition (B, T, Q...)	VARCHAR	1	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
J	libelle_voie	Libellé de voie	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
K	noBatiment	Numéro du bâtiment	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
L	noEscalier	Numéro de l'escalier	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
M	noEtage	Numéro de l'étage	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>

N	noPorte	Numéro de porte	VARCHAR	5	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
O	cdPrefix	Code du préfixe	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
P	cdSection	Code de la section	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Q	noPlan	Numéro du plan	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
R	cdNature	Code de la nature du local	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
S	cdDescHab	Code du descriptif de l'habitation	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
T	categorie	Catégorie d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
U	nbPiecesPpales	Nombre de pièces principales d'habitation	INTEGER	10	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
V	surface	Surface totale	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
W	surfacePrincipale	Surface principale d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
X	surfaceSecCouv	Surface secondaire couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Y	surfaceSecNonCouv	Surface secondaire non couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
Z	surfaceParkCouv	Surface de parking couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
AA	surfaceParkNonCouv	Surface de parking non couverte d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu à renseigner	Facultatif ou Obligatoire	Règles de gestion
AB	loyerMensu	Loyer mensuel	INTEGER	10	Montant du loyer mensuel nu hors charges en euro Ne pas indiquer les centimes. Cette information est collectée à des fins statistiques dans le cadre de la révision de la valeur locative des locaux d'habitation	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000001 RG : Vérification du format - Si renseigné : Nombre entier de 9 caractères supérieur ou égale à 0 Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée par le traitement
AC	actPro	Activité professionnelle	LOGICAL	1	Présence d'une activité professionnelle : O - oui N - non	Facultatif	Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000003 RG: Vérification du format - Valeurs possibles [O ou N] Si format incorrect, alors sera interprété comme NON Si absent, alors sera interprété comme NON
AD	meuble	Bien meublé	LOGICAL	1	Le bien est meublé : O - oui N - non	Facultatif	Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000004 RG: Vérification du format - Valeurs possibles [O ou N] Si format incorrect, alors sera interprété comme NON Si absent, alors sera interprété comme NON
AE	dteEffetLoyer	Date d'effet du loyer	DATE	10	Date d'effet du loyer. C'est la date à laquelle correspond le montant renseigné	Facultatif	Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000052 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000002 -RG : Si renseigné, alors formats de date autorisés : <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj où « jj » = jour, « mm »= mois et « aaaa »= année
AF	typeLoyer	Type de loyer	VARCHAR	1	Type de loyer : 1 - HLM 2 -Loyer 48 3 - PLR 4 - ILM 5 - Loyer plafonné	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000005 RG : Vérification du format - Valeurs possibles [1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5] Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée sera ignorée du traitement
AG	situationOccup	Situation d'occupation	VARCHAR	2	Peut prendre les valeurs suivantes : 1 - Occupé par le propriétaire à titre de résidence principale 2 - Occupé par le propriétaire à titre de résidence secondaire 3 - Vacant 4 - Occupé à titre gratuit 5 - Location à usage d'habitation 6 - Location à usage	Obligatoire	Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code_erreur= B01P000007 RG : Vérification de la présence de la donnée. Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000008 RG : Vérification format - Valeurs autorisées [1 à 10]. Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.

					professionnel 7 - Location éco participative (airbnb) 8 - Location saisonnière passible de la CFE 9 - Location saisonnière passible de la TH 10 - Loyer Saint-Martin		
AH	typePersonne_1	Type de personne 1	VARCHAR	1	Type de personne du 1 ^{er} occupant : 1 : Physique 2 : Morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000009 RG : Vérification du format - Valeurs possibles : [null ou 1 ou 2] Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000010 RG : Si « situationOccup » = 4, 5 ou 6, alors la donnée « typePersonne_1 » est obligatoire Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » est vide, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000068 RG : Si « situationOccup » est différent de 4, 5 ou 6, alors la donnée « typePersonne_1 » ne doit pas être servie. Si « situationOccup » <> [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » est renseigné, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000073 RG : « typePersonne_1 » doit être servi si au moins une donnée d'identification de la 1ère personne est servie Si « typePersonne_1 » est vide ET l'une des colonnes « AI » à « AS » est renseignée alors rejet de la ligne</p>
AI	spi_1		VARCHAR	13	SPI de l'occupant 1 si personne physique Cette donnée n'est pas alimentée par la DGFiP. Elle peut être renseignée par le déclarant. Le SPI n'est pas pré-rempli dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celui-ci a été indiqué lors de précédentes déclarations)	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000069 RG : Si le SPI du 1^{er} occupant est servi, alors le 1^{er} occupant doit être une personne physique Si « SPI_1 » est renseigné ET « typePersonne_1 » différent de « 1 », alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000007 RG : Vérification du format – chaîne de caractères numériques de longueur 13. Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur : S01P000008 RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10</p>

							premiers chiffres Si clé incorrecte, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée
AJ	nomNaissOcc_1	Nom de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	56	Nom de naissance de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000011 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ë Û à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Î Ï Ô Ù Ü à â ï ò ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000012 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le premier occupant est une personne physique alors son nom de naissance doit être servi si son nom d'usage n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » = « 1 » ET « nomUsOcc_1 » est null ET « nomNaissOcc_1 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000059 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom de naissance du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomNaissOcc_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AK	nomUsOcc_1	Nom d'usage de l'occupant 1	VARCHAR	56	Nom d'usage de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000013 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ë Û à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Î Ï Ô Ù Ü à â ï ò ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000014 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le premier occupant est une personne physique alors son nom d'usage doit être servi si son nom de naissance n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » = « 1 » ET « nomNaissOcc_1 » est null ET « nomUsOcc_1 » est null alors rejet de la ligne</p>

							<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000065 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom d'usage du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomUsOcc_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AL	preNomOcc_1	Prénom de l'occupant 1	VARCHAR	56	Premier prénom d'usage de l'occupant 1 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000015 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prénom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ù Ü à ï î ö ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 20 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000016 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le premier occupant est une personne physique alors le prénom de l'occupant 1 doit être servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_1 » = « 1 » ET « preNomOcc_1 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000060 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le prénom du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « preNomOcc_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AM	dteNaiss_1	Date de naissance de l'occupant 1	DATE	10	<p>Date de naissance de l'occupant 1 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p> <p>La date de naissance n'est pas pré-remplie dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celle-ci a été indiquée lors de précédentes déclarations)</p>	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000053 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000012 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000055</p>

							RG : La date de naissance du 1 ^{er} occupant ne peut être servie que si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « dteNaiss_1 » renseignée alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée
AN	paysNaiss_1	Pays de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	5	Pays de naissance de l'occupant 1 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000013 RG : Si le 1 ^{er} occupant n'est pas une personne physique alors le pays de naissance du 1 ^{er} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_1 » différent de « 1 » ET « paysNaiss_1 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000014 RG : Vérification format (Voir annexe 3 Codes pays en fin de document) - chaîne de caractères numériques, longueur= 5 : Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée
AO	commNaiss_1	Commune de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	3	Commune de naissance de l'occupant 1 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000015 RG : Si le 1 ^{er} occupant n'est pas une personne physique alors la commune de naissance du 1 ^{er} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_1 » différent de « 1 » ET « commNaiss_1 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000016 RG : - Vérification format - chaîne de caractère numérique, longueur = 2 ou 3 - Code commune de naissance correspond aux trois derniers caractères du code INSEE. Exemple : ORLY = 054 - Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur. Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir une commune sur 3 positions Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée
AP	deptNaiss_1	Département de naissance de l'occupant 1	VARCHAR	3	Département de naissance de l'occupant 1 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000017 RG : Si le 1 ^{er} occupant n'est pas une personne physique alors le département de naissance du 1 ^{er} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_1 » différent de « 1 » ET « deptNaiss_1 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000018 RG : Si le département de naissance du 1 ^{er} occupant personne physique est servi alors le code pays de naissance de ce 1 ^{er} occupant doit correspondre à la France. Si « deptNaiss_1 » est renseigné ET « typePersonne_1 = 1 » ET « paysNaiss_1 » différent de « 99100 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée

						<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000019 RG : chaîne de caractères de longueur = 2 ou 3</p> <p>Codes départements possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 01 à 95 • 971, 972, 973, 974, 975, 976. • Attention pour la Corse 2A (Corse du-Sud) et 2B (Haute-Corse) <p>Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir un département sur 2 positions si département a une longueur de 1</p> <p>Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>
AQ	siren_1		VARCHAR	9	SIREN de l'occupant 1 si personne morale	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000057 RG : Le SIREN du 1^{er} occupant est obligatoire si ce 1^{er} occupant est une personne morale « siren_1 » non renseigné ET « typePersonne_1 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000070 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le siren du 1^{er} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « siren_1 » renseigné alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000020 RG : Vérification format - chaîne de caractères de longueur 9 Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Y compris les identifiants DGFIP qui commencent par U.</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000021 RG : Incohérence si présence d'un Siren pour le 1^{er} occupant alors que celui-ci n'est pas une personne morale. Si « siren_1 » servi ET « typePersonne_1 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement code erreur = S01P000047 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU null</p>

						<p>Alors, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos - 9</th> <th>Pos - 8</th> <th>Pos - 7</th> <th>Pos - 6</th> <th>Pos - 5</th> <th>Pos - 4</th> <th>Pos - 3</th> <th>Pos - 2</th> <th>Pos - 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1 + 6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1 + 8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10</p> <p>Attention le SIREN 00000000 n'est pas accepté</p>		Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0
	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1																																															
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																															
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																															
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																															
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0																																															
AR	denomSoc_1	Dénomination sociale de l'occupant 1	VARCHAR	56	Raison sociale de l'occupant 1 si personne morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000017 RG : La dénomination sociale du 1^{er} occupant est obligatoire si ce 1^{er} occupant est une personne morale « denomSoc_1 » non renseigné ET « typePersonne_1 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000018 RG : Vérification chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffres de 0 à 9 • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ ÿ À Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ò Ó Ô Ù à â ã ä å <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>																																																	
AS	formJuridiq_1	Forme juridique de l'occupant 1	VARCHAR	7	Forme juridique de l'occupant 1 si personne morale	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000022 RG : La forme juridique du 1^{er} occupant ne doit pas être renseignée si ce 1^{er} occupant n'est pas une personne morale. « formeJuridiq_1 » renseigné ET « typePersonne_1 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000023 RG : Vérification conformité (Voir annexe 4 Liste des formes juridiques en fin de document) Si KO, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>																																																	
AT	dteDebOccup_1	Date de début de l'occupation 1	DATE	10	Date de début de l'occupation 1	Obligatoire	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000019 RG : Si la date de début de la 1^{ère} occupation est absente, alors rejet de la ligne</p>																																																	

						<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000020 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000021 RG : La date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration Sinon, rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000050 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000055 RG : Si la date de naissance du 1^{er} occupant est servie alors la date de début de la 1^{ère} occupation doit être postérieure à cette date de naissance. Si « dteNais_1 » renseignée ET « dteDebOccup_1 » < « dteNais_1 » alors la ligne est rejetée</p>	
AV	dteFinOccup_1	Date de fin de l'occupation 1	DATE	10	Date de fin de l'occupation 1	Facultatif	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000022 RG : Si renseignée alors formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000023 RG : La date de fin de l'occupation 1 doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration ET postérieure à la date de fin de début d'occupation 1.</p> <p>Si « dteFinOccup_1 » > 'date du jour' OU Si « dteDebOccup_1 » > « dteFinOccup_1 » Alors rejet de la ligne</p>
AV	typePersonne_2	Type de personne 2	VARCHAR	1	Type de personne du 2 ^{ème} occupant : 1 : Physique 2 : Morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000024 RG : Vérification du format - Valeurs possibles : [null ou 1 ou 2] Si format incorrect, alors la ligne est rejetée.</p>

						<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000061 RG : Si « situationOccup » est différent de 4, 5 ou 6, alors la donnée « typePersonne_2 » ne doit pas être servie. Si « situationOccup » <> [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » est renseigné, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000074 RG : « typePersonne_2 » doit être servi si au moins une autre donnée relative à la 2^{ème} occupation est servie Si « typePersonne_2 » est vide ET l'une des colonnes « AW » à « BI » est renseignée alors rejet de la ligne</p>	
AW	spi_2		VARCHAR	13	<p>SPI du 2^{ème} occupant si personne physique</p> <p>Cette donnée n'est pas alimentée par la DGFIP. Elle peut être renseignée par le déclarant.</p> <p>Le SPI n'est pas pré-rempli dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celui-ci a été indiqué lors de précédentes déclarations)</p>	Facultatif	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000071 RG : Si le SPI du 2^{ème} occupant est servi, alors le 2^{ème} occupant doit être une personne physique Si « SPI_2 » est renseigné ET « typePersonne_2 » différent de « 1 », alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000025 RG : Vérification du format – chaîne de caractères numériques de longueur 13. Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000026 RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10 premiers chiffres Si clé incorrecte, alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée.</p>
AX	nomNaissOcc_2	Nom de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	56	Nom de naissance de l'occupant 2 si personne physique	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000026 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Â Ã Ö Ü Ü ä ï ò ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000027 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le second occupant est une personne physique alors son</p>

						<p>nom de naissance doit être servi si son nom d'usage n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » = « 1 » ET « nomUsOcc_2 » est null ET « nomNaissOcc_2 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000062 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomNaissOcc_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AY	nomUsOcc_2	Nom d'usage de l'occupant de l'occupant 2	VARCHAR	56	Nom d'usage de l'occupant 2 si personne physique	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000028 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Á Â Ã Ä Å Æ Ö Ü ä å î ð ö <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractères = 56 maximum Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000029 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le 2^{ème} occupant est une personne physique alors son nom d'usage doit être servi si son nom de naissance n'est pas servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » = « 1 » ET « nomNaissOcc_2 » est null ET « nomUsOcc_2 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000063 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le nom d'usage du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « nomUsOcc_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
AZ	prenomOcc_2	Prénom de l'occupant 2	VARCHAR	56	Premier prénom d'usage de l'occupant 2 si personne physique	<p>Facultatif (Obligatoire sous condition)</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000030 RG : Vérification du format les caractères autorisés dans nom/prenom d'usage/de naissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ÿ Á Â Ã Ä Å Æ Ö Ü ä å î ð ö <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p> <p>La longueur de la chaîne de caractère = 20 maximum</p>

							<p>Au-delà la chaîne sera tronquée mais n'entraînera pas le rejet de la ligne.</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000031 RG : Si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) et que le 2^{ème} occupant est une personne physique alors le prénom de l'occupant 2 doit être servi. Si « situationOccup » = [4 ou 5 ou 6] ET « typePersonne_2 » = « 1 » ET « prenomOcc_2 » est null alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000064 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le prénom du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « prenomOcc_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p>
BA	dteNaiss_2	Date de naissance de l'occupant 2	DATE	10	<p>Date de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p> <p>La date de naissance n'est pas pré-remplie dans le fichier de déclaration pour des raisons de confidentialité (même si celle-ci a été indiquée lors de précédentes déclarations)</p>	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000054 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000030 RG : Formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000056 RG : La date de naissance du 2^{ème} occupant ne peut être servie que si le local est occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « dteNaiss_2 » renseignée alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>
BB	paysNaiss_2	Pays de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	5	<p>Pays de naissance de l'occupant 2 si personne physique</p> <p>Cette information permet à la DGFIP d'identifier l'occupant que vous renseignez</p>	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000031 RG : Si le 2^{ème} occupant n'est pas une personne physique alors le pays de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi Si « typePersonne_2 » différent de « 1 » ET « paysNaiss_2 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000032 RG : Vérification format (Voir annexe 3 Codes pays en fin de document) - chaîne de caractères numériques, longueur= 5 : Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne, la donnée ne sera pas traitée</p>
BC	commNaiss_2	Commune de naissance de	VARCHAR	3	<p>Commune de naissance de l'occupant 2 si personne</p>	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable)</p>

		l'occupant 2			physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez		<p>code erreur = S01P000033 RG : Si le 2^{ème} occupant n'est pas une personne physique alors la commune de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « typePersonne_2 » différent de « 1 » ET « commNaiss_2 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000034 RG : - Vérification format - chaîne de caractère numérique, longueur = 2 ou 3 - Code commune de naissance correspond aux trois derniers caractères du code INSEE. Exemple : ORLY = 054 - Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir une commune sur 3 positions</p> <p>Si format incorrect, alors pas de rejet de la ligne , la donnée ne sera pas traitée</p>
BD	deptNaiss_2	Département de naissance de l'occupant 2	VARCHAR	3	Commune de naissance de l'occupant 2 si personne physique Cette information permet à la DGFiP d'identifier l'occupant que vous renseignez	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000035 RG : Si le 2^{ème} occupant n'est pas une personne physique alors le département de naissance du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « typePersonne_2 » différent de « 1 » ET « deptNaiss_2 » renseigné alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000036 RG : Si le département de naissance du 2^{ème} occupant personne physique est servi alors le code pays de naissance de ce 2^{ème} occupant doit correspondre à la France. Si « deptNaiss_2 » est renseigné ET « typePersonne_2 = 1 » ET « paysNaiss_2 » différent de « 99100 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000037 RG : chaîne de caractères de longueur = 2 ou 3</p> <p>Codes départements possibles : • 01 à 95 • 971, 972, 973, 974, 975, 976. • Attention pour la Corse 2A (Corsedu-Sud) et 2B (Haute-Corse)</p> <p>Point d'attention : vérifier que le 0 significatif ne disparaisse pas selon le formatage du tableur.</p> <p>Point d'attention : Le batch forcera les 0 non significatifs pour avoir un département sur 2 positions si département a une longueur de 1</p> <p>Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p>

BE	siren_2		VARCHAR	9	SIREN de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000058 RG : Le SIREN du 2^{ème} occupant est obligatoire si ce 2^{ème} occupant est une personne morale « siren_2 » non renseigné ET « typePersonne_2 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000072 RG : Si le local n'est ni occupé à titre gratuit ni loué (à usage d'habitation ou professionnel) alors le siren du 2^{ème} occupant ne doit pas être servi. Si « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6] ET « siren_2 » renseigné alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000038 RG : Vérification format - chaîne de caractères de longueur 9 Si format incorrect, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée Y compris les identifiants DGFIP qui commencent par U.</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000039 RG : Incohérence si présence d'un Siren pour le 2^{ème} occupant alors que celui-ci n'est pas une personne morale. Si « siren_2 » servi ET « typePersonne_2 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000048 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1" data-bbox="1458 1161 2190 1369"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos - 9</th> <th>Pos - 8</th> <th>Pos - 7</th> <th>Pos - 6</th> <th>Pos - 5</th> <th>Pos - 4</th> <th>Pos - 3</th> <th>Pos - 2</th> <th>Pos - 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1 + 6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1 + 8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0
	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1																																																
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																																
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																																
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																																
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1 + 6)	2	9 (= 1 + 8)	3	4	0																																																

							La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 000000000 n'est pas accepté
BF	denomSoc_2	Dénomination sociale de l'occupant 2	VARCHAR	56	Raison sociale de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif (Obligatoire sous condition)	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000032 RG : La dénomination sociale du 2^{ème} occupant est obligatoire si ce 2^{ème} occupant est une personne morale « denomSoc_2 » non renseigné ET « typePersonne_2 » = 2 alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000033 RG : Chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffres de 0 à 9 • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • espace • ' et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ò Ó Ü à ï ö ü <p>Tout autre caractère entraîne le rejet de la ligne</p>
BG	formJuridiq_2	Forme juridique	VARCHAR	7	Forme juridique de l'occupant 2 si personne morale	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000040 RG : La forme juridique du 2^{ème} occupant ne doit pas être renseignée si ce 2^{ème} occupant n'est pas une personne morale. « formeJuridiq_2 » renseigné ET « typePersonne_2 » différent de « 2 » alors pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000041 RG : Vérification conformité (Voir annexe 4 Liste des formes juridiques en fin de document) Si KO , pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p>
BH	dteDebOccup_2	Date de début de l'occupation 2	VARCHAR	10	Date de début de l'occupation 2	Facultatif	<p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000034 RG : Si le type de personne 2 est servi alors la situation d'occupation doit être occupé à titre gratuit ou loué (à usage d'habitation ou professionnel) Si « typePersonne_2 » est renseigné ET « situationOccup » différent de [4 ou 5 ou 6], alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000035 RG : Si renseignée, formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000036</p>

							<p>RG : Si renseignée, la date doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration Sinon, rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000051 RG : Si renseignée alors doit être postérieure ou égale à 01/01/1900. Sinon la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000056 RG : Si la date de naissance du 2^{ème} occupant est servie alors la date de début de la 2^{ème} occupation doit être postérieure à cette date de naissance. Si « dteNais_2 » renseignée ET « dteDebOccup_2 » < « dteNais_2 » alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000053 RG : Si la date de début de la 2^{ème} occupation est renseignée alors le type de personne 2 doit être renseignée Si « dteDebOccup_2 » servie ET « typePersonne_2 » vide, alors la ligne n'est pas rejetée mais la donnée ne sera pas traitée</p>
BI	dteFinOccup_2	Date de fin de l'occupation 2	DATE	10	Date de fin de l'occupation 2	Facultatif	<p>Contrôle bloquant : Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000037 RG : Si renseignée, formats de date autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • jj/mm/aaaa, • jj-mm-aaaa, • aaaa-mm-jj <p>où « jj » = jour, « mm » = mois et « aaaa » = année Si format incorrect, alors rejet de la ligne</p> <p>Contrôle bloquant Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = B01P000038 RG : La date de fin de l'occupation 2 doit être antérieure ou égale à la date du jour de déclaration ET postérieure à la date de fin de début d'occupation 2.</p> <p>Si « dteFinOccup_2 » > 'date du jour' OU Si « dteDebOccup_2 » > « dteFinOccup_2 » Alors rejet de la ligne</p>
BJ	denomGestionnaire	Raison sociale du gestionnaire	VARCHAR	56	Raison sociale du gestionnaire du bien avec lequel le propriétaire a signé un contrat qui interdit toute utilisation personnelle	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000042 RG : Vérification chaîne de caractère, longueur= 56 maximum les caractères autorisés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les chiffres de 0 à 9 • les lettres de l'alphabet en minuscule et majuscule • 'et - • Œ œ Ÿ À Ç È É Ê Ë Ì à ç è é ê ë ù ŷ Á Î Ï Õ Ü à î ò ü
BK	sirenPersonnePhysique	SIREN de la personne physique	VARCHAR	9	SIREN du propriétaire s'il est personne physique et loue	Facultatif	<p>Contrôle signalement Batch de vérification des données</p>

					son bien meublé par lui-même (sans faire appel à un gestionnaire de biens)	<p>code erreur = S01P000043 RG: Vérification de format - chaîne de caractères numériques de longueur 9 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000051 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pos - 9</th> <th>Pos - 8</th> <th>Pos - 7</th> <th>Pos - 6</th> <th>Pos - 5</th> <th>Pos - 4</th> <th>Pos - 3</th> <th>Pos - 2</th> <th>Pos - 1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple SIREN 732829320</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>8</td> <td>2</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1x7</td> <td>2x3</td> <td>1x2</td> <td>2x8</td> <td>1x2</td> <td>2x9</td> <td>1x3</td> <td>2x2</td> <td>1x0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après multiplication</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>16</td> <td>2</td> <td>18</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Résultat après somme des chiffres</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>2</td> <td>7 (= 1+6)</td> <td>2</td> <td>9 (= 1+8)</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10 Attention le SIREN 000000000 n'est pas accepté</p>		Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1	Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0		1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0	Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0	Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0
	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1																																															
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0																																															
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0																																															
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0																																															
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0																																															
BL	sirenGestionnaire	SIREN du gestionnaire du bien	VARCHAR	9	SIREN du gestionnaire du bien avec lequel le propriétaire a signé un contrat qui interdit toute utilisation personnelle	<p>Facultatif</p> <p>Contrôle signalement Batch de vérification des données code erreur = S01P000044 RG: Vérification de format - chaîne de caractères numériques de longueur 9 maximum Si format incorrect, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Contrôle signalement Batch de pré-contrôle (bac à sable) code erreur = S01P000052 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN</p> <p>Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0</p> <p>Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU nulle Alors, pas de rejet de la ligne et la donnée ne sera pas traitée</p> <p>Exemple SIREN 732829320</p>																																																		

ANNEXE 3 : Liste des codes par pays

9100 ; FRANCE
99101 ; DANEMARK
99102 ; ISLANDE
99103 ; NORVEGE
99104 ; SUEDE
99105 ; FINLANDE
99106 ; ESTONIE
99107 ; LETTONIE
99108 ; LITUANIE
99109 ; ALLEMAGNE
99110 ; AUTRICHE
99111 ; BULGARIE
99112 ; HONGRIE
99113 ; LIECHTENSTEIN
99114 ; ROUMANIE
99116 ; REPUBLIQUE TCHEQUE
99117 ; SLOVAQUIE
99118 ; BOSNIE HERZEGOVINE
99119 ; CROATIE
99120 ; MONTENEGRO
99121 ; SERBIE
99121 ; SERBIE-ET-MONTENEGRO
99121 ; YOUGOSLAVIE
99122 ; POLOGNE
99123 ; RUSSIE
99123 ; U.R.S.S.
99125 ; ALBANIE
99126 ; GRECE
99127 ; ITALIE
99128 ; SAINT-MARIN

99129 ; VATICAN
99130 ; ANDORRE
99131 ; BELGIQUE
99132 ; ROYAUME-UNI
99133 ; GIBRALTAR
99134 ; ESPAGNE
99135 ; PAYS-BAS
99136 ; IRLANDE
99137 ; LUXEMBOURG
99138 ; MONACO
99139 ; PORTUGAL
99140 ; SUISSE
99144 ; MALTE
99145 ; SLOVENIE
99148 ; BIELORUSSIE
99151 ; MOLDAVIE
99155 ; UKRAINE
99156 ; MACEDOINE
99157 ; KOSOVO
99201 ; ARABIE SAOUDITE
99203 ; IRAK
99204 ; IRAN
99205 ; LIBAN
99206 ; SYRIE
99207 ; ISRAEL
99208 ; TURQUIE
99212 ; AFGHANISTAN
99213 ; PAKISTAN
99214 ; BHOUTAN
99215 ; NEPAL
99216 ; CHINE
99217 ; JAPON

99219 ; THAILANDE
99220 ; PHILIPPINES
99222 ; JORDANIE
99223 ; INDE
99224 ; BIRMANIE (MYANMAR)
99225 ; BRUNEI
99226 ; SINGAPOUR
99227 ; MALAISIE
99229 ; MALDIVES
99231 ; INDONESIE
99234 ; CAMBODGE
99235 ; SRI LANKA
99236 ; TAIWAN
99237 ; COREE
99238 ; COREE DU NORD
99239 ; COREE DU SUD
99240 ; KOWEIT
99241 ; LAOS
99242 ; MONGOLIE
99243 ; VIETNAM
99246 ; BANGLADESH
99247 ; EMIRATS ARABES UNIS
99248 ; QATAR
99249 ; BAHREIN
99250 ; OMAN
99251 ; YEMEN
99252 ; ARMENIE
99253 ; AZERBAIDJAN
99254 ; CHYPRE
99255 ; GEORGIE
99256 ; KAZAKHSTAN
99257 ; KIRGHIZISTAN

99258 ; OUZBEKISTAN
99259 ; TADJIKISTAN
99260 ; TURKMENISTAN
99261 ; PALESTINE
99262 ; TIMOR ORIENTAL
99301 ; EGYPTE
99302 ; LIBERIA
99303 ; AFRIQUE DU SUD
99304 ; GAMBIE
99306 ; SAINTE-HELENE
99308 ; OCEAN INDIEN (TERR. GB DE L')
99309 ; TANZANIE
99310 ; ZIMBABWE
99311 ; NAMIBIE
99312 ; REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
99313 ; LES CANARIES
99314 ; GUINEE EQUATORIALE
99315 ; ETHIOPIE
99316 ; LIBYE
99317 ; ERYTHREE
99318 ; SOMALIE
99319 ; MADERE
99321 ; BURUNDI
99322 ; CAMEROUN
99323 ; REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
99324 ; REPUBLIQUE DU CONGO
99326 ; COTE D'IVOIRE
99327 ; BENIN
99328 ; GABON
99329 ; GHANA
99330 ; GUINEE
99331 ; BURKINA

99332 ; KENYA
99333 ; MADAGASCAR
99334 ; MALAWI
99335 ; MALI
99336 ; MAURITANIE
99337 ; NIGER
99338 ; NIGERIA
99339 ; OUGANDA
99340 ; RWANDA
99341 ; SENEGAL
99342 ; SIERRA-LEONE
99343 ; SOUDAN
99344 ; TCHAD
99345 ; TOGO
99346 ; ZAMBIE
99347 ; BOTSWANA
99348 ; LESOTHO
99349 ; SOUDAN DU SUD
99350 ; MAROC
99351 ; TUNISIE
99352 ; ALGERIE
99389 ; SAHARA
99390 ; MAURICE
99391 ; ESWATINI
99392 ; GUINEE-BISSAU
99393 ; MOZAMBIQUE
99394 ; SAO TOME-ET-PRINCIPE
99395 ; ANGOLA
99396 ; CAP-VERT
99397 ; COMORES
99398 ; SEYCHELLES
99399 ; DJIBOUTI

99401 ; CANADA
99404 ; ETATS-UNIS
99405 ; MEXIQUE
99406 ; COSTA-RICA
99407 ; CUBA
99408 ; REPUBLIQUE DOMINICAINE
99409 ; GUATEMALA
99410 ; HAITI
99411 ; HONDURAS
99412 ; NICARAGUA
99413 ; PANAMA
99414 ; SALVADOR
99415 ; ARGENTINE
99416 ; BRESIL
99417 ; CHILI
99418 ; BOLIVIE
99419 ; COLOMBIE
99420 ; EQUATEUR
99421 ; PARAGUAY
99422 ; PEROU
99423 ; URUGUAY
99424 ; VENEZUELA
99425 ; TERRITOIRES GB AUX ANTILLES
99426 ; JAMAIQUE
99427 ; LES FALKLAND ET TERRES AUSTRALES
99428 ; GUYANA
99429 ; BELIZE
99430 ; GROENLAND
99431 ; ANTILLES NEERLANDAISES
99432 ; PORTO RICO ET ILES VIERGES
99433 ; TRINITE-ET-TOBAGO
99434 ; BARBADE

99435 ; GRENADÉ
99436 ; BAHAMAS
99437 ; SURINAME
99438 ; DOMINIQUE
99439 ; SAINTE-LUCIE
99440 ; SAINT-VINCENT ET LES GRENADINES
99441 ; ANTIGUA-ET-BARBUDA
99442 ; SAINT-CHRISTOPHE ET NIEVES
99443 ; BONAIRE SAINT-EUSTACHE ET SABA
99444 ; CURACAO
99445 ; ST-MARTIN PARTIE NEERLANDAISE
99501 ; AUSTRALIE
99502 ; NOUVELLE-ZELANDE
99503 ; PITCAIRN
99504 ; TERRITOIRES DES USA EN OCEANIE
99506 ; SAMOA OCCIDENTALES
99507 ; NAURU
99508 ; FIDJI
99509 ; TONGA
99510 ; PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
99511 ; TUVALU
99512 ; SALOMON
99513 ; KIRIBATI
99514 ; VANUATU
99515 ; MARSHALL
99516 ; MICRONESIE
99517 ; PALAOS (ILES)
99601 ; POLYNESIE FRANCAISE
99607 ; NOUVELLE CALEDONIE
99609 ; WALLIS ET FUTUNA

ANNEXE 4 : Liste des formes juridiques

CDFOR MEJUR	Forme juridique
F001	Les copropriétaires
F002	Les associés de SCI
F003	Les professionnels très pauvres du foncier
0	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières sans personnalité morale
0	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières sans personnalité morale
0	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières sans personnalité morale
1	Personne physique
1100	Artisan Commerçant
1200	Commerçant
1300	Artisan
1400	Officier public ou ministériel
1500	Profession libérale
1600	Exploitant agricole
1700	Agent commercial
1800	Associé Gérant de société
1900	(Autre) personne physique
2110	Indivision entre personnes physiques
2120	Indivision avec personne morale
2210	Société créée de fait entre personnes physiques
2220	Société créée de fait avec personne morale
2310	Société en participation entre personnes physiques
2320	Société en participation avec personne morale

2385	Société en participation de professions libérales
2400	Fiducie
2700	Paroisse hors zone concordataire
2900	Autre groupement de droit privé non doté de la personnalité morale
3	Personne morale de droit étranger
31	Personne morale de droit étranger, immatriculée au RCS (registre du commerce et des sociétés)
3110	Représentation ou agence commerciale d'état ou organisme public étranger immatriculé au RCS
3120	Société étrangère immatriculée au RCS
32	Personne morale de droit étranger, non immatriculée au RCS
3205	Organisation internationale
3210	État collectivité ou établissement public étranger
3220	Société étrangère non immatriculée au RCS
3290	(Autre) personne morale de droit étranger
4	Personne morale de droit public soumise au droit commercial
41	Établissement public ou régie à caractère industriel ou commercial
4110	Établissement public national à caractère industriel ou commercial doté d'un comptable public
4120	Établissement public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un comptable public
4130	Exploitant public
4140	Établissement public local à caractère industriel ou commercial
4150	Régie d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial
4160	Institution Banque de France
5	Société commerciale
51	Société coopérative commerciale particulière
5191	Société de caution mutuelle

5192	Société coopérative de banque populaire
5193	Caisse de crédit maritime mutuel
5194	Caisse (fédérale) de crédit mutuel
5195	Association coopérative inscrite ((droit local Alsace Moselle))
5196	Caisse d'épargne et de prévoyance à forme coopérative
52	Société en nom collectif
5202	Société en nom collectif
5203	Société en nom collectif coopérative
53	Société en commandite
5306	Société en commandite simple
5307	Société en commandite simple coopérative
5308	Société en commandite par actions
5309	Société en commandite par actions coopérative
5310	Société en libre partenariat
5370	Société de participation financière de profession libérale SCA
5385	Société d'exercice libéral en commandite par actions
54	Société à responsabilité limitée (SARL)
5410	SARL nationale
5415	SARL d'économie mixte
5422	SARL immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI)
5426	Société immobilière de gestion
5430	Safer en SARL
5431	SARL mixte d'intérêt agricole (SMIA)
5432	SARL d'intérêt collectif agricole (SICA)
5442	SARL d'attribution
5443	SARL coopérative de construction
5451	SARL coopérative de consommation

5453	SARL coopérative artisanale
5454	SARL coopérative d'intérêt maritime
5455	SARL coopérative de transports
5458	SARL coopérative ouvrière de production (SCOP)
5459	SARL union de sociétés coopératives
5460	Autre SARL coopérative
5470	Société de participation financière de profession libérale SARL
5485	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
5498	SARL unipersonnelle
5499	Autre société à responsabilité limitée
55	Société anonyme à conseil d'administration
5505	SA à participation ouvrière à conseil d'administration
5510	SA nationale à conseil d'administration
5515	SA d'économie mixte à conseil d'administration
5520	Fonds à forme sociétale à conseil d'administration
5522	Société anonyme immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) à conseil d'administration
5525	Société anonyme immobilière d'investissement à conseil d'administration
5530	Safer anonyme à conseil d'administration
5531	Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA) à conseil d'administration
5532	Société anonyme mixte d'intérêt collectif agricole (SICA) à conseil d'administration
5542	Société anonyme d'attribution à conseil d'administration
5543	Société anonyme coopérative de construction à conseil d'administration
5546	SA de HLM à conseil d'administration
5547	SA coopérative de production de HLM à conseil d'administration
5548	SA de crédit immobilier à conseil d'administration
5551	SA coopérative de consommation à conseil d'administration

5552	SA coopérative de commerçants détaillants à conseil d'administration
5553	SA coopérative artisanale à conseil d'administration
5554	SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration
5555	SA coopérative de transports à conseil d'administration
5558	SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à conseil d'administration
5559	SA union de sociétés coopératives à conseil d'administration
5560	Autre SA coopérative à conseil d'administration
5570	Société de participation financière de profession libérale SA CA
5585	Société d'exercice libéral à forme anonyme à conseil d'administration
5599	Autre SA à conseil d'administration
56	Société anonyme à directoire
5605	SA à participation ouvrière à directoire
5610	SA nationale à directoire
5615	SA d'économie mixte à directoire
5620	Fonds à forme sociétale à directoire
5622	Société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) anonyme à directoire
5625	Société immobilière d'investissement anonyme à directoire
5630	Safer anonyme à directoire
5631	Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA)
5632	Société anonyme d'intérêt collectif agricole (SICA)
5642	Société anonyme d'attribution à directoire
5643	Société anonyme coopérative de construction à directoire
5646	Société anonyme de HLM à directoire
5647	Société coopérative de production de HLM anonyme à directoire
5648	SA de crédit immobilier à directoire
5651	SA coopérative de consommation à directoire
5652	SA coopérative de commerçants détaillants à directoire

5653	SA coopérative artisanale à directoire
5654	SA coopérative (d'intérêt) maritime à directoire
5655	SA coopérative de transport à directoire
5658	SA coopérative ouvrière de production (SCOP) à directoire
5659	SA union de sociétés coopératives à directoire
5660	(Autre) SA coopérative à directoire
5670	Société de participation financière de profession libérale SA D
5685	Société d'exercice libéral à forme anonyme à directoire
5699	(Autre) Société Anonyme à directoire
5710	Société par actions simplifiée (SAS)
5720	Société par actions simplifiée associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle
5770	Société de participation financière de profession libérale SAS
5785	Société d'exercice libéral par action simplifiée
5800	Société européenne
6	Autre personne morale immatriculée au RCS
6100	Caisse d'épargne et de prévoyance
62	Groupement d'intérêt économique
6210	Groupement européen d'intérêt économique (GEIE)
6220	Groupement d'intérêt économique (GIE)
63	Société coopérative agricole
6316	Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)
6317	Société coopérative agricole
6318	Union de sociétés coopératives agricoles
64	Société non commerciale d'assurance
6411	Société d'assurance mutuelle
6412	Société mutuelle d'assurance

6413	Union des sociétés mutuelles d'assurance
6414	Autre société non commerciale d'assurance
65	Société civile
6511	Sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires
6521	Société civile de placement collectif immobilier (SCPI)
6532	Société civile d'intérêt collectif agricole (SICA)
6533	Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)
6534	Groupement foncier agricole
6535	Groupement agricole foncier
6536	Groupement forestier
6537	Groupement pastoral
6538	Groupement foncier rural
6539	Société civile foncière
6540	Société civile immobilière
6541	Société civile immobilière de construction vente
6542	Société civile d'attribution
6543	Société civile coopérative de construction
6544	Sté civile immobilière Accession progressive à la propriété
6551	Société civile coopérative de consommation
6554	Société civile coopérative (d'intérêt) maritime
6558	Société civile coopérative entre médecins
6560	Autre société civile coopérative
6561	SCP d'avocats
6562	SCP d'avocats aux conseil
6563	SCP d'avoués d'appel
6564	SCP d'huissiers
6565	SCP de notaires

6566	SCP de commissaires-priseurs
6567	SCP de greffiers de tribunal de commerce
6568	SCP de conseils juridiques
6569	SCP de commissaires aux comptes
6571	SCP de médecins
6572	SCP de dentistes
6573	SCP d'infirmiers
6574	SCP de masseurs kinésithérapeutes
6575	SCP de directeurs de laboratoire d'analyse médicale
6576	SCP de vétérinaires
6577	SCP de géomètres-experts
6578	SCP d'architectes
6585	(Autre) Société Civile Professionnelle
6588	Société civile laitière
6589	Société civile de moyens
6595	Caisse (locale) de crédit mutuel
6596	Caisse de crédit agricole mutuel
6597	Société civile d'exploitation agricole
6598	Exploitation agricole à responsabilité limitée
6599	Autre société civile
69	Autres personnes de droit privé inscrites au registre du commerce et des sociétés
6901	Autres personnes de droit privé inscrites au registre du commerce et des sociétés
7	Personne morale et organisme soumis au droit administratif
71	Administration de l'état
7111	Autorité constitutionnelle
7112	Autorité administrative ou publique indépendante
7113	Ministère

7120	Service central d'un ministère
7130	Service du ministère des Postes et Télécommunications
7150	Service du ministère de la Défense
7160	Service déconcentré à compétence nationale d'un ministère (hors Défense)
7171	Service déconcentré de l'État à compétence (inter) régionale
7172	Service déconcentré de l'État à compétence (inter) départementale
7179	(Autre) Service déconcentré de l'État à compétence territoriale
7190	École nationale non dotée de la personnalité morale
72	Collectivité territoriale
7210	Commune et commune nouvelle
7220	Département
7225	Collectivité et territoire d'Outre-mer
7229	(Autre) Collectivité territoriale
7230	Région
73	Établissement public administratif
7312	Commune associée et commune déléguée
7313	Section de commune
7314	Ensemble urbain
7321	Association syndicale autorisée
7322	Association foncière urbaine
7323	Association foncière de remembrement
7331	Établissement public local d'enseignement
7340	Pôle métropolitain
7341	Secteur de commune
7342	District urbain
7343	Communauté urbaine
7344	Métropole

7345	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
7346	Communauté de communes
7347	Communauté de villes
7348	Communauté d'agglomérations
7349	Autre établissement public local de coopération non spécialisé ou entente
7351	Institution interdépartementale ou entente
7352	Institution interrégionale ou entente
7353	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
7354	Syndicat mixte fermé
7355	Syndicat mixte ouvert
7356	Commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes
7357	Pôle d'équilibre territorial (PETR)
7361	Centre communal d'action sociale
7362	Caisse des écoles
7363	Caisse de crédit municipal
7364	Établissement d'hospitalisation
7365	Syndicat inter hospitalier
7366	Établissement public local social et médico-social
7367	Centre Intercommunal d'action sociale (CIAS)
7371	Office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM)
7372	Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
7373	Établissement public local culturel
7378	Régie d'une collectivité locale à caractère administratif
7379	(Autre) Établissement public administratif local
7381	Organisme consulaire
7382	Établissement public national ayant fonction d'administration centrale
7383	Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel

7384	Autre établissement public national d'enseignement
7385	Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée
7389	Établissement public national à caractère administratif
74	Autre personne morale de droit public administratif
7410	Groupement d'intérêt public (GIP)
7430	Établissement public des cultes d'Alsace-Lorraine
7450	Établissement public administratif, cercle et foyer dans les armées
7470	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique
7490	Autre personne morale de droit administratif
75	Service et régie d'une collectivité locale
7510	Service d'une collectivité locale à comptabilité distincte
7520	Régie d'une collecte locale non dotée de la personnalité morale
8	Organisme privé spécialisé
81	Organisme gérant un régime de protection sociale à adhésion obligatoire
8110	Régime général de la sécurité sociale
8120	Régime spécial de sécurité sociale
8130	Institution de retraite complémentaire
8140	Mutualité sociale agricole
8150	Régime maladie des non-salariés non agricoles
8160	Régime vieillesse ne dépendant pas du régime général de la sécurité sociale
8170	Régime d'assurance chômage
8190	Autre régime de prévoyance sociale
82	Organisme mutualiste
8210	Mutuelle
8250	Assurance mutuelle agricole
8290	Autre organisme mutualiste
83	Comité d'entreprise

8310	Comité social économique d'entreprise
8311	Comité social économique d'établissement
84	Organisme professionnel
8410	Syndicat de salariés
8420	Syndicat patronal
8450	Ordre professionnel ou assimilé
8470	Centre technique industriel ou comité professionnel du développement économique
8490	Organismes professionnels
85	Organisme de retraite à adhésion non obligatoire
8510	Institution de prévoyance
8520	Institution de retraite supplémentaire
9	Groupement de droit privé
91	Syndicat de propriétaires
9110	Syndicat de copropriété
9150	Association syndicale libre
92	Association loi 1901 ou assimilé
9210	Association non déclarée
9220	Association déclarée
9221	Association déclarée "entreprise d'insertion par l'économique"
9222	Association intermédiaire
9223	Groupement d'employeurs
9224	Association d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle
9230	Association déclarée reconnue d'utilité publique
9240	Congrégation
9260	Association de droit local
9300	Fondation
9900	Autre personne morale de droit privé

9970	Groupement de coopération sanitaire à gestion privée
------	--

ANNEXE 5 : Liste des codes de la nature du local

AP	Appartement
AT	Antenne téléphonique
AU	Autoroute
CA	Commerce sans boutique
CB	Local professionnel
CD	Dépendance commerciale
CF	Local SNCF évalué par barème
CH	Chantier
CM	Commerce avec boutique
DA	Dépendance d'appartement
DM	Dépendance de maison
DC	Dépendance de locaux communs
DE	Dépendance bâtie isolée ou assimilée
LC	Locaux communs
MA	Maison
ME	Maison exceptionnelle d'habitation
MP	Maison partagée
NB	Non bâti
SM	Sol de maison
PP	Port de plaisance
SH	Shelter
U	Établissement industriel

UE	Local évalué au barème
UG	Appareil à gaz
UN	Usine nucléaire
US	Établissement industriel

ANNEXE 6 : Liste des codes du descriptif de l'habitation

PP	Partie principale
CA	Construction accessoire
GA	Garage
GP	Garage parking
GC	Grenier/Cave
BX	Box
PK	Parking
CV	Cave
CL	Cellier
BD	Buanderie
BC	Bûcher
RS	Remise
GR	Grenier
TR	Terrasse
TT	Toiture-terrasse
PI	Pièce indépendante
PA	Pur agrément
CD	Chambre de domestique
DC	Dépendance locaux communs
JH	Jardin d'hiver
PS	Piscine
SR	Serre

ANNEXE 7 : Liste des catégories d'un local professionnel

MAG1	Boutiques et magasins sur rue
MAG2	Commerces sans accès direct sur la rue
MAG3	Magasins appartenant à un ensemble commercial
MAG4	Magasins de grande surface
MAG5	Magasins de très grande surface
MAG6	Stations service, stations de lavage et assimilables
MAG7	Marchés
BUR1	Locaux à usage de bureaux d'agencement ancien
BUR2	Locaux à usage de bureaux d'agencement récent
BUR3	Locaux assimilables à des bureaux mais présentant des aménagements spécifiques
DEP1	Lieux de dépôt à ciel ouvert et terrains à usage commercial ou industriel
DEP2	Lieux de dépôt couverts
DEP3	Parcs de stationnement à ciel ouvert
DEP4	Parcs de stationnement couverts
DEP5	Installations spécifiques de stockage
ATE1	Ateliers artisanaux
ATE2	Locaux utilisés pour une activité de transformation, de manutention ou de maintenance
ATE3	Chenils, viviers et autres locaux assimilables
HOT1	Hôtels « « confort » »
HOT2	Hôtels « « supérieur » »
HOT3	Hôtels « « standard » »
HOT4	Foyers d'hébergement, centres d'accueil, auberges de jeunesse

HOT5	Hôtels clubs, villages de vacances et résidences hôtelières
SPE1	Salles de spectacles, musées et locaux assimilables
SPE2	Établissements ou terrains affectés à la pratique d'un sport ou à usage de spectacles sportifs
SPE3	Salles de loisirs diverses
SPE4	Terrains de camping confortables
SPE5	Terrains de camping ordinaires
SPE6	Établissements de détente et de bien-être
SPE7	Centres de loisirs, centres de colonies de vacances, maisons de jeunes
ENS1	Écoles et institutions privées exploitées dans un but non lucratif
ENS2	Établissements d'enseignement à but lucratif
CLI1	Cliniques et établissements hospitaliers
CLI2	Centres médico-sociaux, centres de soins, crèches, halte - garderies
CLI3	Maisons de repos, maisons de retraite et locaux assimilables
CLI4	Centres de rééducation, de thalassothérapie, établissements thermaux
IND1	Établissements industriels nécessitant un outillage important autres que les carrières et assimilés
IND2	Carrières et établissements assimilables
EXC1	Locaux ne relevant d'aucune des catégories précédentes par leurs caractéristiques sortant de l'ordinaire

ANNEXE 8 : Calcul de la clé du numéro fiscal du local (invariant)

Mode de calcul de la clé de l'invariant

L'invariant est constitué de 12 chiffres, pour des raisons de continuité le calcul de la clé se fera sur les 10 derniers chiffres de ce numéro.

C ₁	C ₂	C ₃	C ₄	C ₅	C ₆	C ₇	C ₈	C ₉	C ₁₀	C ₁₁	C ₁₂
----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Détermination du numérateur

$$\text{Numérateur} = C_{12} \cdot 19 + C_{11} \cdot 17 + C_{10} \cdot 13 + C_9 \cdot 11 + C_8 \cdot 7 + C_7 \cdot 5 + C_6 \cdot 3 + C_5 \cdot 2 + C_4 \cdot 19 + C_3 \cdot 17$$

Calcul du reste de la division entière par 23

$$\text{Numérateur} = \text{Quotient} \cdot 23 + \text{Reste}$$

Soit

$$\text{Reste} = \text{Numérateur} - \text{Quotient} \cdot 23$$

Détermination de la clé dans la table

reste + 1	clé
01	A
02	B
03	C
04	D
05	E
06	F
07	G
08	H
09	J
10	K
11	L

reste + 1	clé
12	M
13	N
14	P
15	R
16	S
17	T
18	U
19	V
20	W
21	X
22	Y
23	Z

Nota : les lettres i, o et q ne sont pas utilisées.

Exemple

Invariant : 311490465146

Numérateur = $6 * 19 = 114 + 4 * 17 + 1 * 13 + 5 * 11 + 6 * 7 + 4 * 5 + 0 * 3 + 9 * 2 + 4 * 19 + 1 * 17 = 423$

$423 = 18 * 23 + 09$

Soit le reste = 09

Pour la recherche dans la table on ajoute 1 au reste soit 10.

Dans la table 10 correspond à la lettre K

L'invariant est 311490465146K.

ANNEXE 9 : Descriptif du fichier de délégation et contrôles spécifiques à chaque champ

Colonne	Entête	Libellé complet	Type	Longueur	Contenu	Facultatif ou Obligatoire	Contrôles
A	noFiscalDuLocal	Numéro fiscal du local	VARCHAR	13	<p>Cette donnée est fournie par la DGFIP et ne doit pas être modifiée.</p> <p>Les 12 premiers correspondent au numéro fiscal du local (également appelé invariant foncier). Le 13ème caractère est la clé du numéro fiscal du local.</p> <p>Les 5 premiers caractères du noFiscalDuLocal correspondent au code département (2 caractères) et du code commune (3 caractères). Pour les départements d'outre-mer, le code département est de 3 caractères et le code commune de 2 caractères.</p> <p>La clé est la même qui est utilisée dans les applications foncières.</p>	Obligatoire	<p>Contrôle bloquant code erreur = B10P000002 - «noFiscalDuLocal» est obligatoire RG : Présence de la donnée. Si donnée absente alors contrôle KO. La ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant code erreur = B10P000003 RG : Il ne peut pas y avoir plusieurs lignes avec le même noFiscalDuLocal. Si noFiscalDuLocal présent sur plusieurs lignes alors contrôle KO. La ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant code erreur = B10P000004 RG : Vérification du format (chaîne de 12 caractères numériques + 1 lettre). Si format incorrect alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant code erreur = B01P000005 RG : Vérification de la clé selon la règle de calcul en annexe 8 (modulo 23 sur les 10 derniers chiffres). Si la clé incorrecte alors la ligne est rejetée</p> <p>Contrôle bloquant code erreur = B01P000006 RG : Vérification du droit de propriété sur le local. Si le local n'appartient pas au propriétaire dont l'identifiant est dans le nom du fichier alors la ligne est rejetée</p>
B	idGroupLoc	Identifiant d'un groupe de locaux	VARCHAR	13	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
C	cdDept	Code du département	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
D	libelle_departement	Libellé du département	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
E	libelle_commune	Libellé de la commune	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
F	noVoirie	Numéro de voirie	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
G	indRep	Indice de répétition (B, T, Q...)	VARCHAR	1	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p> <p>Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte</p>
H	libelle_voie	Libellé de voie	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	<p>Pas de contrôle</p>

I	noBatiment	Numéro du bâtiment	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
J	noEscalier	Numéro de l'escalier	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
K	noEtage	Numéro de l'étage	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
L	noPorte	Numéro de porte	VARCHAR	5	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
M	cdPrefix	Code du préfixe	VARCHAR	3	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
N	cdSection	Code de la section	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
O	noPlan	Numéro du plan	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
P	cdNature	Code de la nature du local	VARCHAR	2	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
Q	cdDescHab	Code du descriptif de l'habitation	VARCHAR	38	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
R	categorie	Catégorie d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
S	nbPiecesPpales	Nombre de pièces principales d'habitation	INTEGER	10	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
T	surface	Surface totale	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
U	surfacePrincipale	Surface principale d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
V	surfaceSecCouv	Surface secondaire couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
W	surfaceSecNonCouv	Surface secondaire non couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
X	surfaceParkCouv	Surface de parking couverte d'un local professionnel	INTEGER	9	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
Y	surfaceParkNonCouv	Surface de parking non couverte d'un local professionnel	VARCHAR	4	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle
Z	observation	Information saisie dans le dernier fichier de déclaration d'occupation	VARCHAR	500	Donnée communiquée à titre d'information	Facultatif	Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte Pas de contrôle

AA	identifiantProvisoire	Cet identifiant a été attribué lors de la déclaration foncière	VARCHAR	32	Cette donnée est fournie par la DGFiP et ne doit pas être modifiée	Facultatif	Pas de contrôle Aucune modification de cette donnée ne sera prise en compte
AB	spi_delegataire	Spi du délégataire	VARCHAR	14	Identifiant du délégataire si personne physique La lettre P est ajoutée à la fin du SPI pour éviter la conversion de format automatique en format scientifique.	Facultatif	Contrôle bloquant: code erreur B10P000007 Vérification qu'il n'y a pas un SPI et un SIREN sur la même ligne. Sinon rejet de la ligne. RG : Le délégataire ne peut-être à la fois une personne physique et une personne morale Contrôle bloquant: code erreur B10P000008 Vérification du format RG : Le SPI doit être une chaîne de 14 caractères <ul style="list-style-type: none"> les 13 premiers caractères sont numériques le dernier caractère est la lettre "P" (personne Physique) La lettre P a été ajoutée pour éviter la conversion de format automatique en format scientifique. Contrôle bloquant: code erreur B10P000009 RG : Vérification de la clé – les 3 derniers chiffres sont un modulo 511 des 10 premiers chiffres Modalités de calcul de la clé la clé correspond aux 3 derniers chiffres. Clé = 10 premiers chiffres MODULO 511 Contrôle bloquant: code erreur B10P000012 RG : Le SPI est invalide. Il ne correspond à aucune personne physique connue.
AC	siren_delegataire	Siren du délégataire	VARCHAR	10	Identifiant du délégataire si personne morale La lettre M est ajoutée à la fin du SIREN pour éviter la conversion de format automatique en format scientifique.	Facultatif	Contrôle bloquant code erreur B10P000010 Vérification du format RG : Le SIREN doit être une chaîne de 10 caractères <ul style="list-style-type: none"> les 9 premiers caractères sont numériques le dernier caractère est la lettre "M" (personne Morale) La lettre M a été ajoutée pour éviter la conversion de format automatique en format scientifique. Contrôle bloquant code erreur = B10P0000011 RG : Vérification de la validité d'un numéro SIREN Le principe est le suivant : on multiplie les chiffres de rang impair à partir de la droite par 1, ceux de rang pair par 2 ; la somme de la somme des chiffres des nombres obtenus par ces multiplications doit être multiple de 10 sauf 0 Si la somme des chiffres <> d'un multiple de 10 OU null Alors, pas de rejet de la ligne mais la donnée ne sera pas traitée

Exemple SIREN 732829320

	Pos - 9	Pos - 8	Pos - 7	Pos - 6	Pos - 5	Pos - 4	Pos - 3	Pos - 2	Pos - 1
Exemple SIREN 732829320	7	3	2	8	2	9	3	2	0
	1x7	2x3	1x2	2x8	1x2	2x9	1x3	2x2	1x0
Résultat après multiplication	7	6	2	16	2	18	3	4	0
Résultat après somme des chiffres	7	6	2	7 (= 1+6)	2	9 (= 1+8)	3	4	0

La somme des chiffres suivants : 7+6+2+7+2+9+3+4+0 vaut 40, qui est multiple de 10

Attention le SIREN 00000000 n'est pas accepté

Contrôle bloquant:

code erreur B10P000013

RG : Le SIREN invalide. Il ne correspond à aucune personne morale connue.

Contrôle bloquant

code erreur B10P0000014

« annuler_delegation » n'est pas au bon format

RG : « annuler_delegation » doit prendre les valeurs « X » OU « x »

Contrôle signalement

code erreur S10P0000001

« annuler_delegation » est coché, alors qu'aucune délégation n'existe pour ce local

Contrôle signalement

code erreur S10P0000002

Attention, le délégataire qui a été annulé est différent du délégataire indiqué dans le fichier

AD	annuler_delegation	Annuler la délégation	VARCHAR	1	« X » ou vide	Facultatif
----	--------------------	-----------------------	---------	---	---------------	------------